

MONTREAL

JUILLET

1914



XXX•

ANNÉE

No 7

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X.*

A SON ÉMINENCE

MONSEIGNEUR LOUIS-NAZAIRE BÉGIN

CARDINAL-PRÊTRE

DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

TERTIAIRE DE SAINT FRANÇOIS

LA REVUE DU TIERS-ORDRE

PRÉSENTE

SES RELIGIEUX HOMMAGES

AD MULTOS ET FAUSTISSIMOS ANNOS!

Les Jubilés Franciscains

Au Révérend Père Directeur

de la " Revue du Tiers-Ordre & de la Terre-Sainte "

MON RÉVÉREND PÈRE,

Le Comité des Jubilés Franciscains de 1915 désirant porter à la connaissance des Tertiaires de Saint François ses projets concernant la célébration des heureux anniversaires que l'année prochaine nous amènera, demande à notre *Revue*, organe officiel du Tiers-Ordre, l'hospitalité de ses pages. Il vous communique dès aujourd'hui une circulaire aux Tertiaires qu'ils seront heureux de lire.

Estimant qu'il est convenable de faire connaître les bienfaiteurs de l'œuvre qu'il entreprend, le Comité vous demande également de vouloir bien insérer dans la *Revue* les noms de ceux qui voudront nous aider à mener cette entreprise à bonne fin. Ce sera nous faciliter envers eux le devoir de la reconnaissance.

Nous savons que c'est une exception que nous demandons à la *Revue du Tiers-Ordre*, mais nous espérons que l'importance de notre cause nous méritera cette exceptionnelle faveur.

POUR LE COMITÉ :

S.-R. Benoît, secrétaire.

" Avec l'agrément des Supérieurs, la REVUE donne bien volontiers " droit à cette demande d'insertion et publiera toutes les communications " émanant du COMITÉ. "

AUX TERTIAIRES

NOTRE FAMILLE FRANCISCaine célébrera l'année prochaine trois anniversaires qui ne peuvent que vivement intéresser tous les enfants de Saint François. En 1915, il y aura trois cents ans que les Franciscains sont venus au Canada comme premiers missionnaires et ont établi la Foi dans notre cher pays ; trois cents ans que sur l'Île de Montréal, au bord de la Rivière des Prairies, ils célébraient la première Messe. Il y aura cinquante ans que le Tiers-Ordre, auquel nous appar-

tenons et qui a été pour nos âmes un si grand bienfait, a été établi au milieu de nous. Enfin, il y aura vingt-cinq ans que nos Pères Franciscains, si dévoués pour toutes les nobles causes, sont revenus parmi nous prendre leur place restée vide depuis leur disparition.

Sans doute, ces trois anniversaires sont dignes de l'attention de tous, mais ne nous imposent-ils pas à nous, membres du Tiers-Ordre, des devoirs plus sacrés et plus doux ? Dans le but d'acquitter cette juste dette de notre reconnaissance, nous avons formé un Comité composé de délégués de toutes les Fraternités d'hommes de la Ville de Montréal, et nous comptons bien solenniser dignement ces anniversaires qui nous sont chers à tous.

Mais, entre autres projets, il en est un que le Comité présente aujourd'hui à votre considération.

Nous savons que, depuis plusieurs années, nos Pères Franciscains sont pressés par l'impérieuse nécessité de construire un couvent de noviciat : les besoins actuels, comme aussi l'avenir et le développement de l'Ordre au Canada l'exigent. Ne serait-ce pas pour nous, dans la circonstance, la meilleure manière de leur témoigner notre filiale reconnaissance que de leur offrir cette construction nécessaire ? Notre confiance en Dieu et en votre charité ne s'épouvante pas de ce que pourrait coûter un tel témoignage de gratitude, en retour de bienfaits qui ne sauraient avoir de prix. Nous sommes assurés qu'en unissant nos efforts sous la bénédiction de N. P. S. François, nous parviendrons à notre fin.

Dans l'espoir de votre généreux concours, nous vous prions d'agréer l'expression de notre reconnaissance.

POUR LE COMITÉ :

J.-W. Harris, président,
Thomas Brassard, 1er vice-prés.
T.-T. Smyth, 2ème vice-prés
J.-A. Cartier, trésorier,
S.-R. Benoit, secrétaire.

MODE DE SOUSCRIPTION
POUR LE COUVENT DE NOVICIAT
DES PÈRES FRANCISCAINS
à Montréal

Pour donner à tous la facilité de contribuer à cette œuvre, le Comité formé à cette fin a ainsi divisé les souscriptions :

- \$ 1,000.00 Fondateurs.
- 500.00 Bienfaiteurs insignes.
- 100.00 Donateurs d'une cellule.
- 50.00 Bienfaiteurs.
- 20.00 & au-dessous, Souscripteurs.

Sauf désir contraire, les noms et les montants seront publiés dans les Revues du Tiers-Ordre.

De plus les noms des FONDATEURS, gravés sur des écussons de marbre, et les noms des BIENFAITEURS INSIGNES, inscrits sur des panneaux également de marbre, seront conservés dans la chapelle du futur couvent. Les noms des DONATEURS DE CELLULES trouveront une place dans la cellule même. Enfin, tous les autres noms des BIENFAITEURS et SOUSCRIPTEURS seront conservés dans un Livre d'or et placés dans une cassette près du maître-autel.

Il sera accusé réception de toute offrande envoyée : donner très exactement son adresse.

On est prié de n'envoyer les souscriptions que par mandat ou chèque à l'ordre et adresse de :

M. J.-A. CARTIER, *trésorier*,
Banque d'Hochelaga, (Bureau-chef.)
Montréal, Que.



Chant des Ligueuses

AIR : *Catholique et Français, toujours.*

CHŒUR : **L**EVONS-NOUS, Femmes Canadiennes,
La Pudeur outragée enfin reprend ses droits !
Que nos plus beaux attraits soient les vertus chrétiennes,
Pour joyau, nous voulons : la Croix.

Pour détrôner DIEU dans les âmes,
Et des cœurs arracher la Foi,
Satan efface au front des femmes
L'honneur et le respect de soi.

Du vain désir d'être admirées,
Sachons du moins nous affranchir,
S'il faut, pour plaire, être livrées
A des regards qui font rougir.

Pour nous faire aimer, et pour plaire
A nos époux, à nos enfants,
Bonté, gaîté, piété sincère,
Seront nos charmes triomphants.

Craignons que l'âme qu'on oublie,
Pour aduler un corps mortel,
Avec lui soit ensevelie,
Au fond de l'abîme éternel.

SEIGNEUR JÉSUS, par les outrages
Que Vous avez pour nous soufferts,
Daignez nous faire, avec courage,
Braver les rires des pervers.

La croisade de modestie



ous donnons, après les statuts de la Ligue Belge, l'appel adressé dernièrement aux femmes du monde, par la *Ligue patriotique des Françaises*. Les Tertiaires ont été des premières à y répondre, imitant leurs Sœurs d'Espagne et de Belgique, qui ont pris l'initiative d'œuvres semblables, comme nous l'avons dit.

“ Dans son avertissement, le vénéré Cardinal Amette, en accord avec les autres évêques de France, demande aux femmes “de se liguier pour abolir l'usage des vêtements contraires à la décence.”

Nous inspirant de ce désir, nous venons, au nom de la Ligue Patriotique des Françaises, faire appel aux femmes du monde, pour leur demander de protester avec nous contre les modes qu'on veut nous imposer.

Nous demandons à toutes les femmes élégantes et jeunes qui donnent le ton à la mode, non seulement de ne pas céder à l'ambiance, mais encore de se mettre courageusement en travers du mouvement actuel et de prêcher d'exemple. Qu'elles pensent à la responsabilité qu'elles encourent ; ce qu'elles feront, d'autres femmes de condition plus modeste, dont les yeux sont fixés sur elles, le feront à leur tour.

N'oublions pas aussi que nous devons avoir le souci du bon renom de la France, au point de vue de l'élégance et du goût qui ont été jusqu'ici son apanage.

Conclusion : Celles qui voudront nous suivre dans ce mouvement de protestation, à quelque milieu qu'elles appartiennent, sont priées de donner leur nom à la Ligue patriotique des Françaises, 368, rue Saint-Honoré, car nous désirons pouvoir d'agir une façon utile vis-à-vis des principaux couturiers et des grands magasins ; or, plus nous serons nombreuses, plus nous aurons d'influence.

Pour le Conseil central de la L. P. D. F. *les membres de la Commission* :
Vicomtesse DE VÉLARD, Marquise DE MONTAIGU, Marquise DE JUIGNÉ,
Mme DELACOURT, Marquise DE MOUSTIERS, Comtesse DE VILLÈLE,
Duchesse DE MAILLÉ.

A Rennes, en Bretagne, un mouvement semblable s'est produit et a recruté de nombreuses adhésions. On trouvera

d'autre part le chant composé pour nos Sœurs Tertiaires de Montréal et dont les accents courageux et fiers ont retenti durant leur retraite et leur pèlerinage.

Enfin, toujours à Montréal, la *Bonne Parole*, organe de la *Fédération Saint-Jean-Baptiste*, dans son numéro d'avril dernier, formulait ce courageux programme :

“ Si nos Canadiennes le veulent, celles-là surtout qui donnent le ton, la réaction sera irrésistible. Mais il faut que chacune y mette du sien et sans tarder. Il ne faut pas attendre qu'une autre que soi-même donne le signal de la croisade. Il nous en coûtera quelques sacrifices, nous les ferons généreusement en songeant aux glorieuses traditions que nous avons à garder, à l'avenir immense dont nous sommes responsables. Pour préciser notre pensée, voici quatre vœux que nous soumettons à nos lectrices avec l'espoir qu'elles voudront bien en tenir compte et s'efforcer de les faire observer autour d'elles.

I. — Ne pas tolérer le décolletage dans les toilettes de rue et de campagne.

L'éviter quand on le peut à certaines réunions intimes.

S'abstenir autant que possible même de cols légèrement ouverts, qui sont un acheminement vers le décolletage et favorisent l'indroduction de cette mode.

II. — Ne pas tolérer les jupes plus ou moins fendues ou scandaleusement enveloppantes.

Eviter de porter des jupes trop étroites, qui, étant une entrave aux mouvements, sont à la fois un outrage à la dignité et même à la grâce féminines.

III. — S'efforcer de porter des manches longues ou tout au moins au trois quarts.

IV. — Ne pas tolérer pour les blouses, l'usage d'étoffes extrêmement transparentes sans y ajouter un sous-vêtement approprié, la vue du détail de la lingerie étant d'un effet scandaleux et suggestif.

S. S. Pie X, a daigné, le 10 mars dernier, valider toutes les érections de Chemins de Croix qui, pour un motif ou un autre, auraient pu être entachées de nullité.

De même, Sa Sainteté a accordé le droit aux indulgences du *Chemin de Croix perpétuel* et du *Chemin de Croix vivant* aux personnes dont l'inscription dans l'une ou l'autre de ces confréries n'aurait point été faite selon les formalités nécessaires. (*Acta Ordinis*, avril 1914).



DOCTRINE SPIRITUELLE

du Séraphique Docteur Saint Bonaventure

PRATIQUE

du recueillement matinal

II. ACTION DE GRACES. (*Suite*)



ces considérations, on pourra ajouter ou substituer selon le loisir ou la dévotion, les sept autres qui suivent :

Trois se rapportent au bienfait lui-même : Est-il grand et précieux ? Est-il avantageux à celui qui en est l'objet ? Est-il fréquemment renouvelé ?

Deux ont trait au bienfaiteur : Quelle est sa dignité ? Quelle est sa libéralité dans le don qu'il fait ?

Deux enfin se rapportent au bénéficiaire : sa bassesse et son indignité.

1. *Le Bienfaiteur.* Jetons d'abord les yeux sur le bienfaiteur. C'est le distributeur de tous les dons. Sa dignité dépasse tout ce que notre intelligence peut concevoir ; qu'il ait daigné penser à nous, est déjà un mystère insondable. Et cependant tel est son amour envers l'homme qu'il lui fait part de ses largesses sans compter. Le moindre des dons aurait suffi pour imposer au cœur de l'homme une reconnaissance infinie, mais ce n'est pas assez pour satisfaire la charité divine ; si délicate en est l'expression que, de toute éternité, Dieu a réglé la répartition

de ses bienfaits de la manière la plus avantageuse pour celui qui doit les recevoir ; que de toute éternité, en tout temps, présentement, il pense à lui, il songe à lui avec une sollicitude égale à celle qu'il porte à l'univers entier ; qu'il est occupé de lui, comme s'il n'avait que lui à pourvoir. De là, il résulte que tout homme doit regarder comme accordés à lui tous les dons que Dieu a répandus sur le genre humain et en avoir une reconnaissance aussi grande que s'ils avaient été faits à lui-même, que si le ciel et la terre, par exemple, avaient été créés pour lui seul, que si le Verbe divin s'était incarné, avait été crucifié pour lui seul.

2. *Les bienfaits.* C'est par leur moyen que Dieu opère en nous le salut. Telle en est la valeur que rien ne peut leur être comparé. Quel prix, en effet, pourrait égaler la grâce du Saint-Esprit ? le Corps et le Sang de Jésus-Christ ? la gloire des élus ? Je ne parle pas de ceux qu'il est impossible de nombrer et d'estimer. Apprécie qui pourra le profit que nous tirons de la justification du péché, de la grâce sanctifiante, de l'adoption divine, de la consolation intérieure, de la préservation des dangers, de la société des anges, de la béatitude. Chaque fois que par le péché nous perdons la grâce, chaque fois, elle nous est offerte ; si nous le voulons, elle nous est rendue. Abusons-nous de ces dons, méritons-nous de les perdre soit par négligence, soit par orgueil, soit par ingratitude ; qu'il s'agisse de biens spirituels, de biens corporels, de biens temporels, ils nous sont donnés autant de fois que nos fautes nous rendent passibles de les perdre.

3. *Le bénéficiaire.* Qu'est l'homme à qui Dieu fait de si précieuses avances ? Poussière, cendre, misère, indigence ! Rempli d'infirmités, exposé à mille périls, il ne peut guère par lui-même que tomber dans le mal. Rebelle à la volonté du Tout-Puissant, à son amour, à ses bienfaits, il n'y sait répondre que par le mépris, l'injure, l'enflure. Combien ineffable est la miséricorde de Dieu de s'exercer avec tant d'amour sur un sujet qui méconnaît de telles avances, ne sait pas les conserver, refuse de s'en montrer reconnaissant ! Faire du bien à qui le mérite, est juste ; en faire à qui ne le mérite pas, est

pieux ; en répandre sur qui en est indigne et ne le désire pas, est plus beau encore ; mais en combler un inférieur insolent, un serviteur révolté qui en abuse, c'est l'excès de la miséricorde, la merveille du Cœur divin.

III. OFFRANDE DE SOI.

Le troisième acte du recueillement matinal sera l'offrande de son cœur à Dieu. Cette offrande sera humble comme présentée au Très-Haut, pure comme sacrifiée au Saint des Saints, dévote comme immolée au Dieu de toute piété.

1. *Elle sera humble.* Cette humilité se manifestera par le respect intérieur, par la déférence dans les paroles et dans l'attitude du corps, par l'obéissance dans la conduite. On donnera à Dieu ses désirs, ses paroles, ses actes, pour que tout soit employé à sa gloire, selon sa volonté, à l'acquisition de la vertu véritable.

2. *Elle sera dévote.* La répétition de prières ferventes, le sentiment de la sécurité spirituelle, l'action de grâces multipliée concourront à faire comme une consécration de l'âme afin qu'elle devienne sinon un temple de gloire, du moins le tabernacle des miséricordes ; qu'elle monte du désert comme un nuage de fumée composé d'aromates, de myrrhe et d'encens, (1) et que sa prière s'exhale comme un encens en présence de Dieu. (2).

3. *Elle sera pure.* On ne poursuivra en elle ni ferveur d'imagination, ni recherche de sentiment, ni affection aux désirs de la chair. Entièrement dégagé de toute impureté de cœur et de corps, chacun dira avec confiance : " Faites, Seigneur, que mon cœur soit pur dans l'observance de vos commandements, afin que je ne sois pas confondu. " (3).

(1) CANT. III. — (2) PS. CLX.

(3) PS. XLI.



LES ŒUVRES DU T.-O.

Les Petites Franciscaines de Marie



'Institut des Petites Franciscaines de Marie prit naissance le 12 août 1889, à Worcester, Mass., diocèse de Springfield, sous la direction de feu R. Jos. Brouillet, alors curé de l'église de Notre-Dame des Canadiens, de cette ville.

Ce charitable prêtre ne pouvait voir sans douleur la misère profonde, physique et morale, dans laquelle étaient plongés un si grand nombre d'enfants, orphelins ou abandonnés, insoucians de leur salut. Il résolut de leur ouvrir un refuge, pour la direction duquel il s'assura les services de deux institutrices, tertiaires de Saint-François d'Assise, qui, par les soins de feu R. Alexis Delphos, curé de Manchaug, Mass., avaient obtenu de Mgr P. T. O'Reilly, alors Evêque de Springfield, la permission de porter ostensiblement l'habit du Tiers-Ordre et de faire des vœux. En août 1889, à la demande de M. Brouillet, elles quittent Manchaug pour Worcester, où elles se voient bientôt entourées de plusieurs jeunes filles canadiennes de la ville et des environs, lesquelles, amenées par M. le Curé de Notre-Dame à seconder son charitable projet, croient tout d'abord entrer dans une Congrégation régulièrement érigée.

Le costume était celui du Tiers-Ordre : tunique brune, corde blanche, couronne franciscaine, voile noir ; une coiffure en toile blanche, très religieuse dans sa simplicité, complétait le tout. Le saint habit fut régulièrement imposé, à différentes

époques, aux 8 premières Sœurs, par le R. Père Athanasius, franciscain de Boston.

Entourée de la sympathie et de la généreuse coopération des catholiques de Worcester, l'œuvre progresse rapidement. Les orphelins affluent, les aumônes aussi. Nombreuses sont les jeunes filles qui viennent solliciter la faveur de partager les travaux des directrices de l'orphelinat, le privilège de dépenser leur vie aux soins des pauvres enfants et vieillards sans soutien, sous les auspices du Pauvre d'Assise.

Mais comme toutes les œuvres voulues de Dieu, celle-ci est marquée du sceau de la Croix. Telles ces étoiles qu'une gracieuse poésie pose, dès le berceau, au front de certains enfants privilégiés, ainsi la Croix marque le front de l'Institut naissant, qui en fait sa vie, en attendant d'en faire sa devise : " La Croix, notre vie. "

Une tempête terrible assaille donc, presque à sa naissance, la jeune Communauté, et, pour un temps, on croit que c'en est fait de sa frêle existence. L'épreuve est d'autant plus douloureuse qu'elle vient de saints et vénérés personnages, agissant, à n'en pas douter, avec bonne foi. Certes, tout est permis par Dieu, qui veut sur la croix appuyer cette œuvre nouvelle ; car, après quelques années, la cause ayant été successivement portée devant deux Délégués Apostoliques, leurs Excellences Nos Seigneurs Satolli et Martinelli, il est reconnu, en dernier ressort, que le petit Institut a le droit de vivre. Les oppositions tombent pour faire place, en général, à une sympathie d'autant plus appréciée qu'elle a coûté plus cher.

Le culte vraiment filial voué, dans la naissante Communauté, au Séraphique François d'Assise, fut sûrement, en ces pénibles circonstances, l'unique planche de salut. Sans la protection efficace dont Saint François couvre ses enfants, comment ces jeunes personnes auraient-elles pu vaincre les obstacles puissants qui se dressaient devant elles ! Aussi, comme elles l'aiment, leur cher habit brun ! Que de sacrifices pour le conserver ! Qu'il leur coûtât d'avaries, de méprisants procédés !

Si la protection de Saint François s'est montrée visiblement dans cette fondation, elle s'est surtout manifestée dans le choix des hommes de Dieu qui eurent pour mission spéciale de guider les premiers pas de la jeune Communauté. Ni l'un ni l'autre ne reculèrent devant les sacrifices extrêmement pénibles qui furent les conséquences de leur dévouement. Convaincus que cette œuvre nouvelle était voulue d'en-Haut, appelée à faire beaucoup de bien dans l'avenir, ils la soutinrent de toutes les forces que le Ciel prêtait à leur zèle sacerdotal, jusqu'à lui sacrifier ce qu'un homme a de plus précieux : sa réputation, sa vie. Ces saints directeurs furent les RR. PP. C.-Z. Durocher et H. D. Langlois, S. J. Le premier appartenait à la famille des Oblats de Marie Immaculée ; il en était sorti par une permission spéciale du Supérieur Général, le T. R. P. Fabre, pour soutenir sa vieille mère tombée dans le besoin.

Lorsque la tempête est trop forte, les petites Sœurs vont consulter leur évêque, Mgr O'Reilly, de vénérée mémoire, lui exposant respectueusement leur pénible position. Chaque fois, ce bon Prélat a pour elles de paternels encouragements. Il ne peut leur permettre d'établir leur maison-mère dans le diocèse de Springfield, ce qu'il a déjà refusé à d'autres Communautés ; mais il leur promet qu'une fois leur maison-mère fixée, il les approuvera dans son diocèse comme toute autre Communauté. C'est aussi d'après ses conseils qu'elles quittent, en janvier 1891, l'orphelinat et la paroisse de M. Brouillet, pour s'établir dans un autre quartier de la ville. Mais la persécution les suit... ou plutôt les précède, car comme à Bethléem : toutes les portes se ferment devant elles sous la puissante influence de leurs ennemis. Bienheureusesse trouvent-elles de louer une pauvre petite mesure, inhabitée depuis longtemps, hantée, disait-on, ayant servi d'abri aux animaux, où le vent et la neige avaient libre accès à travers les carreaux absents. Là, elles connurent de rudes privations : sans pain, sans feu, sans mobilier, ni lits, ni aucun des vêtements nécessaires en cette froide saison.

Enfin, Saint François lui-même, croyons-nous, n'eût pu

désirer mieux en fait de pauvreté. Mais aussi, quels jours de joie parfaite ! Au sein de l'abandon le plus complet, elles vivent au jour le jour, heureuses de manquer de tout, attendant dans la prière que le bon Dieu leur manifeste sa volonté par la voix de leurs directeurs, se confiant en la divine Providence pour la nourriture et le vêtement, comme les oiseaux du ciel, comme les lis des champs.

Jamais, faut-il le dire, cette douce Providence ne leur fit défaut : non seulement elle leur donna force, courage, voire même une joie bien douce au milieu de ces pénibles revers ; mais encore plus d'une fois Elle leur procura des secours matériels d'une manière tout à fait en dehors du cours ordinaire des choses. Elles étaient alors au nombre de 15 dans leur petite maison, plus quelques orphelins et orphelines qui avaient absolument voulu les y suivre.

Emu de leurs épreuves, Mgr O'Reilly leur offre de les placer dans n'importe quel couvent à leur choix, les assurant qu'il paiera lui-même tous les déboursés. Grandement touchées de cette marque de compatissante bonté, elles remercient vivement le charitable prélat, demandant pour toute faveur la permission de conserver leurs chères livrées séraphiques.

Il fallait que la grâce de Dieu agît bien fortement sur ces âmes, pour leur donner une telle force au milieu de pareilles tribulations. Il eût été si facile à ces jeunes personnes en se retirant, soit dans leurs familles, soit dans des Congrégations déjà fondées, de servir le bon Dieu en paix et tranquillité. Se retirer... regarder en arrière !... cette tentation venait bien parfois à quelques-unes, et à certaines heures d'angoisse !... Mais la pensée que leur petite Communauté est voulue de Dieu, ainsi que le Maître leur en donne l'assurance par la bouche de leurs directeurs, relève leur courage. A la lumière de cette parole pénétrante et inspirée, qui leur montre leurs épreuves comme des signes de vie, les petites Sœurs voient des yeux de l'âme leur humble famille religieuse s'accroître, devenir un grand arbre, à l'ombre duquel s'abriteront plus tard une multitude d'orphelins gardés du mal, de vieillards soulagés dans

leur indigence et leur abandon ; d'enfants pauvres instruits, catéchisés ; d'âmes avides comme elles de pénitence, qui viendront partager leur vie d'immolation..... Par contre, elles voient tout cela manqué, si elles n'ont pas le courage d'aller jusqu'au bout, si elles ne s'oublient pas elles-mêmes, pour se laisser façonner dans le divin creuset de la souffrance.....

(A suivre)

Examen de conscience

sur l'estime et la pratique de la Règle

QUEL avantage m'a procuré le *Tiers-Ordre*, depuis que j'en fais partie ? A-t-il été pour moi un progrès, une source de vie spirituelle, de véritable esprit chrétien ? Ou bien n'a-t-il été qu'une charge nouvelle sans fruit, sans rapport intérieur ?

1. Que me disent mon *scapulaire* et ma *corde* ? Sont-ils vraiment pour moi un habit religieux ? non pas seulement un insigne de confrérie quelconque, parfois embarrassant ?

Le *scapulaire*, suivant la prière de vêtue, me rappelle-t-il cette humanité qu'a revêtue le Fils de Dieu en se faisant homme, et la nécessité de me revêtir de Jésus-Christ, c'est-à-dire d'imiter le Christ en suivant ses traces et en m'inspirant de l'esprit de mon séraphique Père Saint François ?

La *corde* me rappelle-t-elle les liens qui ont garotté Notre-Seigneur, le fouet de la flagellation, la nécessité où je suis de

faire pénitence, pour mes péchés d'abord, et pour ceux de mes frères ?

Quand mon *scapulaire* et ma *corde* se sont détériorés, que je les ai peut-être égarés, les ai-je remplacés au plus tôt ? N'ai-je pas attendu des jours, peut-être, et des mois ?

2. Mes *prières avant et après le repas*, les ai-je récitées autrement que pour la forme, et sans précipitation, comme sans interruption ?

3. Où en suis-je de mon *examen de conscience* ? Est-il pour moi la conclusion quotidienne d'une vie de piété et de devoir ?

4. Comment se récite mon *office*, la première des prières vocales ?...

5. Me rappelè-je pratiquement que j'appartiens à l'*Ordre de la Pénitence* ?

Quelle est ma fidélité aux jeûnes de l'Eglise et aux jeûnes de la Règle ? Ai-je vraiment l'esprit de pénitence ?

6. Me rappelè-je que le Tiers-Ordre doit être, dans ma vie, dans mes relations, mes habitudes, l'écho de la *Pauvreté* de Saint François ?

7. Suis-je en règle pour mon *testament* ?

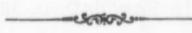
8. Membre d'une Fraternité, ai-je assisté aux diverses *réunions* avec toute l'assiduité possible ? Ai-je su me gêner, surtout pour ne jamais manquer la *réunion mensuelle* ?

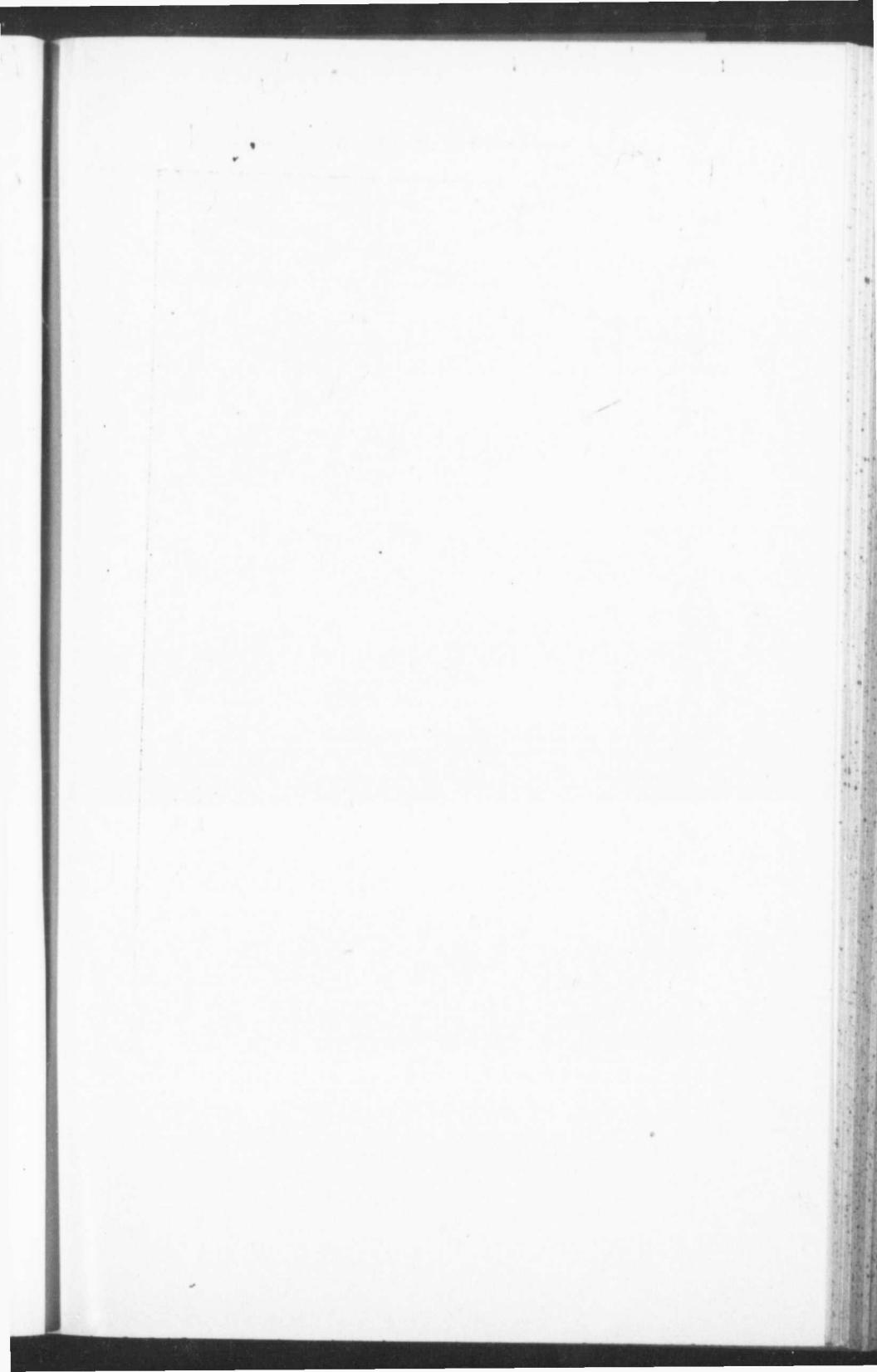
9. Quel a été mon zèle à gagner les *indulgences*, à recevoir les *absolutions générales* ?

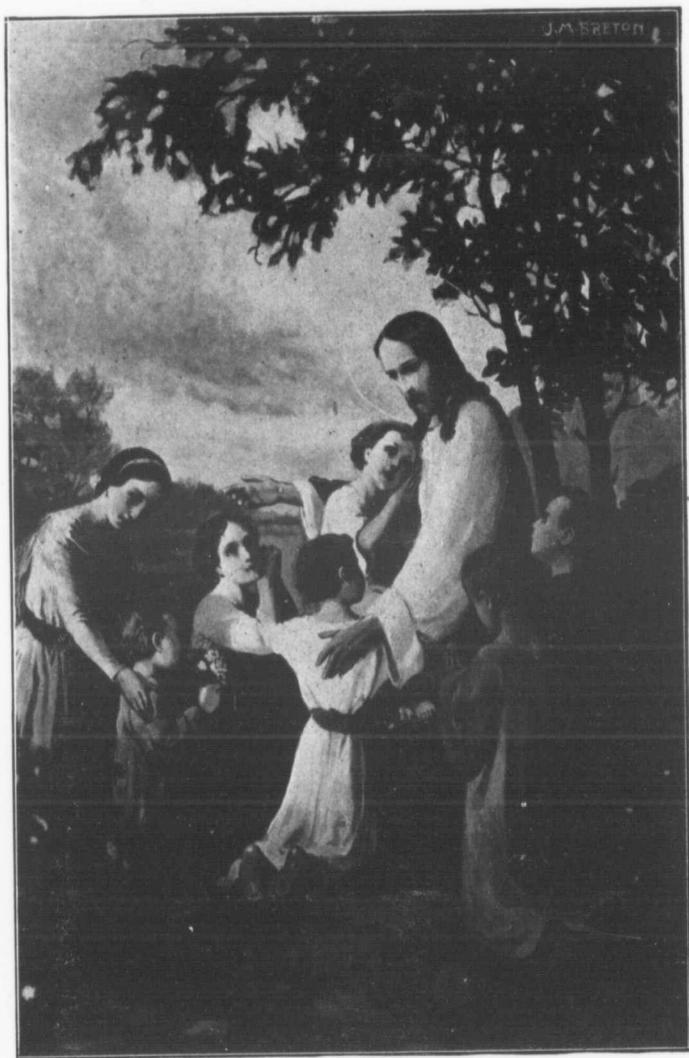
10. A l'égard du prochain, ai-je eu cet esprit de bienveillance, de *charité* pratique, effective, tant recommandée par le Divin Maître ?

Examinons-nous attentivement sur ces divers points, tirons des conclusions pratiques, des résolutions sérieuses et précises.

(L'Union Séraphique).





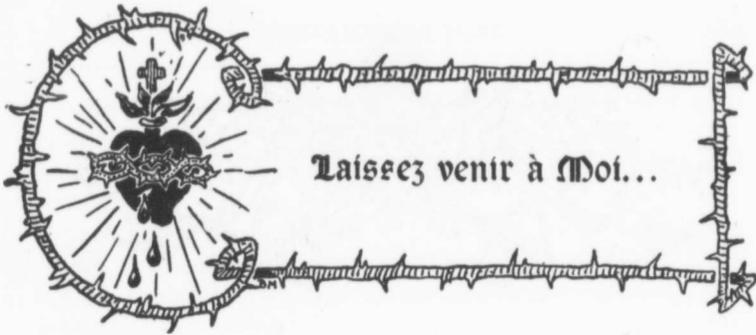


BOUASSE JEUNE. PARIS. N° 753

J. M. BRETON.

LAISSEZ VENIR A MOI...

(Par autorisation spéciale de l'éditeur.)



Laissez venir à Moi tous ces petits enfants,
Dont l'ardeur ingénue a des douceurs d'aurore ;
Laissez leurs yeux ravis me contempler encore :
Leurs sourires fervents
Sont des hymnes de foi que votre doute ignore.

Il m'est doux de revoir, belles que je les fis,
Ces âmes claires où la pureté réside ;
Leurs fronts, irradiés d'une grâce candide
Comme l'éclat des lis,
Sur vos sombres effrois sont un espoir splendide.

Leur présence est un don que j'agrée. En retour
Je prépare un royaume à ces couronnes blondes,
Et dépose, en leurs mains, des semences fécondes
D'innocence et d'amour,
Dont les moissons en fleurs embaumeront les mondes.

H. HILLAS.





NOUVELLES DE ROME

NOUVEAUX CONSULTEURS. — Jusqu'au 16 janvier de cette année, il y avait à côté de la Sacrée Congrégation des Rites, pour l'aider dans ses travaux, trois Commissions, l'une liturgique, l'autre historique et la troisième pour le chant et la musique sacrée. Par un *motu proprio* du 16 janvier, le Souverain Pontife a supprimé ces Commissions en les incorporant pour ainsi dire à la Sacrée Congrégation elle-même, laquelle sera divisée en deux sections, l'une pour les causes de béatification et de canonisation des saints, l'autre pour tout ce qui touche la liturgie et les reliques. En conformité à ce *motu proprio*, de nouveaux consultants ont été nommés pour former cette seconde section. Parmi eux se trouvent deux religieux de notre Ordre, le R. P. Pascal Brugnani, précédemment membre de la Commission liturgique, et le R. Père Eusèbe Clop, de la Province de Saint-Denis en France, professeur de plain-chant et maître du chœur en notre collège de Saint-Antoine, où réside également le R. P. Pascal Brugnani.

DÉCORATIONS A NOS MISSIONNAIRES. — Le gouvernement de la République chinoise s'est honoré, cette année, en conférant les insignes de l'*Epi d'or* à plusieurs de nos missionnaires, pour les récompenser de leur dévouement au cours de la dernière peste qui ravagea la Chine. Mgr Giesen, hollandais, vicaire apostolique du Chan-Tong septentrional, et Mgr Césaire Schang (défunt depuis 1911), vicaire apos-

tolique du Chan-Tong oriental confié aux Franciscains français, reçurent ainsi l'Epi d'or de 3e classe, et deux Pères de notre vicariat, le R. P. Henri Vielle et le R. P. Morand, celui de 6e classe.

CONGRÈS ANTIALCOOLISTE. — Du 23 au 26 avril se tint à Rome le congrès international antialcooliste catholique. Ce fut un véritable événement. Plus de 350 membres des différentes sociétés antialcooliques du monde, mais surtout d'Europe se trouvèrent réunis sous la présidence du baron Ruys de Beerenbrouck, chambellan de la reine de Hollande, chez les religieux Camilliens qui, en Allemagne, dirigent le mouvement ou croisade anti-alcooliste. Les Eminentissimes Cardinaux Cassetta et Granito di Belmonte acceptèrent la présidence d'honneur. Parmi les congressistes français, on applaudit chaleureusement le bon Père du Val-des-Bois, M. Léon Harmel, l'apôtre du Tiers-Ordre et pareillement de la Tempérance. Nombre de personnalités connues du monde catholique assistèrent aux séances ; la statistique des résultats obtenus jusqu'à présent est vraiment consolante et fait mieux augurer encore pour l'avenir. Admis en audience par le Souverain Pontife, les congressistes présentèrent à Sa Sainteté une très belle et éloquente adresse, en français, à laquelle le Saint-Père fit une réponse officielle par l'organe du Cardinal Secrétaire d'Etat. Il approuva et loua hautement la croisade soit de tempérance, soit d'abstinence totale, là où les circonstances recommandent celle-ci. Il félicita les congressistes des résultats déjà obtenus pour le bien économique, moral et religieux des nations et leur donna la Bénédiction apostolique.

LES RELIQUES DE LA PASSION. — Durant la Semaine Sainte, pendant que les touristes et les amateurs se pressent dans les grandes basiliques de Saint-Pierre, de Saint-Jean de Latran ou de Sainte-Marie Majeure pour entendre la musique sacrée, les pèlerins venus très nombreux et les pieux fidèles, favorisés par un temps idéal, vont visiter les reposoirs du Jeudi Saint et le Vendredi vénérer les reliques de la Passion.

On en trouve un grand nombre à la *Scala Santa*, près de Saint-Jean de Latran, dans le sanctuaire desservi par les

Pères Passionistes. C'est l'escalier que gravit péniblement Notre-Seigneur Jésus-Christ lorsque, à deux reprises durant la Passion, il fut amené devant Pilate. Cette précieuse relique fut apportée de Jérusalem à Rome par l'impératrice Sainte Hélène et placée au Latran. Celui-ci ayant au cours des siècles subi de nombreuses transformations, la chapelle de la *Scala Santa* se trouve maintenant séparée par une rue et une place de la basilique et du palais. Les marches qui sont de marbre ont été recouvertes d'épaisses planches de chêne que les genoux des pèlerins ont profondément entamées. On ne monte, en effet, le saint Escalier qu'à genoux, vénérant ainsi les vestiges des pieds du divin Sauveur et les souffrances qu'Il endura en le gravissant Lui-même. Toute l'année, surtout le vendredi, de pieux fidèles montent ainsi le saint Escalier et viennent gagner l'indulgence plénière qui est attachée à cet exercice. On voit même des personnes qui le gravissent plusieurs fois de suite, malgré la fatigue d'une pareille montée. Naturellement, le Vendredi Saint, les pèlerins y sont plus nombreux encore et plus fervents.

A SAINTE-CROIX DE JÉRUSALEM. — L'après-midi du Vendredi Saint, il y a toujours foule dans cette basilique élevée par l'impératrice Hélène pour y conserver les reliques apportées de Jérusalem et spécialement le bois de la Vraie Croix. Dans les fondations on déposa de la terre prise au Calvaire et, pour cette raison, l'église reçut le nom de Sainte-Croix de Jérusalem. A 5 h. $\frac{1}{2}$ se fait l'ostension des saintes reliques. Une heure d'avance, la basilique est remplie de fidèles qui s'y entassent littéralement, car ses dimensions sont plutôt restreintes. Ils viennent de tous les pays, à en juger par leurs types et par les conversations qui vont leur train à mi-voix, en attendant l'heure de la cérémonie. Toutefois, le français, l'allemand et l'anglais sont les langues qu'on entend le plus. Le moment venu, la procession se forme et va recevoir au portique S. Em. le cardinal Cassetta, protecteur de l'Association de la Sainte-Croix, qui vient présider la cérémonie. En avant, marchent les élèves du Séminaire français chantant l'hymne à la Croix, puis viennent les membres de l'Association de la

Sainte-Croix. Leur président, le prince Chigi, porte la croix de bois brut que suivent le Conseil et les membres de l'Association. On voit parmi eux les membres les plus illustres de la noblesse romaine, comme le comte Santucci, le marquis Lezzani, etc., l'abbé-primat des Cisterciens, les chargés d'affaires du Chili et du Pérou auprès du Saint-Siège, nombre d'évêques et de prélats. Viennent ensuite d'autres confréries, puis le clergé, c'est-à-dire les Cisterciens revêtus de la coule monastique et enfin des congrégations de femmes de la paroisse. Entre les strophes de l'hymne, tout le monde chante : *Evviva la Croce ! la Croce viva ! Evviva la Croce e chi la portò !* Vive la Croix et Celui qui la porta !

La procession s'arrête au-dessous d'une tribune placée au premier étage, du haut de laquelle les reliques vont être montrées au peuple. Bientôt, en effet, y apparaît le cardinal, revêtu d'une chape violette, mitre en tête, assisté de deux prêtres portant les ornements noirs. L'une après l'autre, il reçoit les insignes reliques, et pendant qu'il les montre, le sacriste cistercien placé à côté de lui chante en italien, sur un rythme plaintif, l'indication de la relique : " Voici l'épine de la couronne imposée à Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Ceci est le clou qui fixa à la croix Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Ceci est l'inscription en trois langues, grecque, hébraïque et latine, qui fut fixée à la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! " Enfin, le cardinal enlève la mitre et il présente avec un profond respect une grande croix : " Voici des morceaux du bois de la sainte Croix à laquelle fut suspendu Notre-Seigneur Jésus-Christ ! " Devant ce bois précieux, (il y en a trois pièces), la relique la plus considérable de la vraie Croix qui existe au monde, un des associés lit une consécration à la Croix, on récite des *Pater*, *Ave* et *Gloria*. Le cardinal bénit le peuple, qui éclate en acclamations : *Evviva la Croce*, etc... L'ostension est terminée, et pendant que l'on continue à chanter : *La Croce viva !* la foule sort lentement par les portes grandes ouvertes.

LA COMMUNION " IN FIOCCHI " — Une vieille coutume romaine, heureusement conservée, consiste à donner une grande

solennité à la communion portée aux malades, durant les deux semaines qui suivent la fête de Pâques. Comme en dehors de certains quartiers populaires, la procession de la Fête-Dieu ne se fait plus à Rome, depuis 1870, cette communion *in fiocchi* constitue le grand hommage public rendu hors de l'église au Dieu de l'Eucharistie dans la Ville éternelle. C'est une vraie procession qui se fait dans chaque paroisse, où figurent d'ordinaires les petites filles vêtues de blanc, les diverses congrégations, les élèves des séminaires quand il s'en trouve quelqu'un sur le territoire de la paroisse, les ordres religieux, les confréries, le clergé. Les paroissiens les plus distingués se font un honneur de porter le dais, et l'on se rend ainsi, en récitant des prières et en chantant des cantiques à toutes les maisons de la paroisse où se trouve quelque malade voulant accomplir son devoir pascal. Un groupe de nos religieux du collège Saint-Antoine accompagna de la sorte la procession de la paroisse de San-Francesco a Ripa, dans le Transtévère. Notre couvent, appartenant à l'église, ayant été confisqué par le gouvernement italien, sert de caserne aux *bersaglieri*. Impossible de sortir de l'église sans passer devant la grande porte de cette caserne ; ainsi fit donc la procession : quand le Père-curé fut arrivé au portail, le cortège s'arrêta et pendant que le poste présentait les armes, le prêtre bénit avec le Saint Sacrement notre ancienne demeure et ses nouveaux habitants.

AU VATICAN. — Les pèlerins affluent à Rome actuellement. Le Très Saint-Père reçoit les groupes sans fatigue sensible. On annonce que bientôt reprendront les audiences en masse, dans la cour Saint-Damase, inaugurées l'année dernière, à la satisfaction de tous les pèlerins. Le Consistoire est officiellement annoncé pour le 25 mai.

ROMANUS.



Si nous comprenions ce qu'est le purgatoire, nous prendrions plus de souci de délivrer ces saintes âmes. O purgatoire, que vous êtes terrible !
Vén. Mar. Chérubine, clarisse.

LE BUT



A moisson est abondante, peu nombreux les ouvriers. ” Pourquoi cette disproportion ? Notre-Seigneur oublie-t-il d’envoyer des moissonneurs au champ de son Eglise ? Oh ! non. Comme sur les chemins de la Judée, à plein cœur, il jette des appels. Voit-il une âme pure, déjà il l’aime ; comme à Saint Jean, il lui dit : Suis-moi. Dans la foule, distingue-t-il de ces jeunes gens à la foi ardente comme celle de Saint Pierre : Venez, leur dit-il, je vous ferai pêcheurs d’hommes. — Il te manque quelque chose, murmure le Divin Maître à l’oreille du jeune homme riche, va, vends ce que tu as, puis viens et suis-moi. — Pourquoi me persécutes-tu, crie-t-il à un autre en le terrassant sur le chemin du péché ? Lève-toi, je suis Jésus, je te choisis pour porter mon nom devant les nations, tu seras l’apôtre des Gentils. A la voix du Maître, le ciel s’ouvre ; parmi ceux que Notre-Seigneur appelle, certains, au milieu d’une lumière céleste, voient passer la bure franciscaine. A l’un apparaît radieux le Stigmatisé de l’Alverne. Saint Antoine de Padoue sourit à un autre. Celui-ci n’y tient plus, les petits Martyrs du Japon lui ont parlé. Celui-là est ému jusqu’aux larmes ; est-ce illusion ? Saint Pascal lui montre une Hostie.

Beaucoup d’appelés, peu d’élus. Mystère ? Non, un grand nombre d’enfants perdent leur vocation. Les uns trop pauvres pour couvrir les dépenses d’un cours classique, ne peuvent répondre à une invitation pleine de promesses. Ils pleurent. Notre-Seigneur leur a dit : Suivez-moi, dans le ciel, vous aurez un trésor. Laissez votre père et votre mère, ici-bas vous recevrez le centuple, dans le siècle à venir, la vie éternelle. D’autres sont bientôt séduits par les attraits du monde. L’avenir leur sourit, ils ont de grands biens, ils s’en vont tristes. Autant

de vocations de perdues, d'ouvriers de moins à la vigne franciscaine. Aider les uns à surmonter l'obstacle de la pauvreté, protéger les autres contre les dangers de la vie mondaine, ne serait-ce pas faciliter le recrutement des Missionnaires ? De cette belle pensée naquit à Montréal en 1891 le Collège Séraphique Canadien.

Le Collège Séraphique n'est pas un asile pour les enfants abandonnés.

Le Collège Séraphique n'est pas un orphelinat.

Le Collège Séraphique n'est pas une maison d'éducation préparant les élèves aux différentes carrières.

Le Collège Séraphique, ce n'est pas non plus une école sacerdotale destinée à fournir des prêtres pour les besoins d'un diocèse.

Le Collège Séraphique est un collège dont le but unique est d'augmenter le nombre des Missionnaires Franciscains.

Une fois admis, les enfants reçoivent une éducation donnée par les Religieux eux-mêmes. Former ces enfants aux vertus religieuses, faire d'eux des prêtres instruits, telle est la mission des Pères à qui l'œuvre est confiée. Dans ce travail important, nous sommes merveilleusement aidés. Parler de la charité des Vénérés Prêtres de Saint-Sulpice, pour personne ce n'est une révélation ; pour nous, c'est un devoir de reconnaissance et de justice. Nos chers élèves suivent le cours classique du petit Séminaire de Montréal. De ce premier et inappréciable bienfait, ils retirent un triple avantage : formation intellectuelle supérieure, émulation soutenue par leur contact avec d'autres Collégiens, édification de la part de ces excellents prêtres. Nous leur réitérons de tout cœur nos meilleurs remerciements. Sans aucun doute, leur humilité égale à leur générosité va blâmer notre indiscretion ; qu'ils nous la pardonnent, elle est inspirée par cette parole du Divin Maître : Que votre lumière brille devant les hommes, afin que voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans les Cieux.

Les études terminées, s'ouvre une ère nouvelle, ère de vraie liberté, de bonheur parfait : la vie du Noviciat. Le petit Séraphique d'hier apparaît maintenant sous les livrées de

Saint François. A la maison paternelle, on pleure; lui il chante, tel un oiseau aux premiers feux d'un soleil de printemps. Le sourire sur les lèvres, il essaye sa couronne d'épines; il goûte son calice; il regarde sa colonne et ses fouets; il mesure la longueur de ses clous; il soupèse la croix franciscaine. Tout-à-coup, sonne l'heure irrévocable, l'heure de sa profession. Va-t-il trembler en face du Calvaire et du Crucifiement? Non, un sourire d'une indéfinissable béatitude le transforme tout entier: son âme a entrevu le Thabor. Dans la simplicité de son cœur, joyeux, il offre au bon Maître tous ses biens; il lui immole ses affections les plus chères; il lui donne tout son esprit, tout son cœur, toutes les forces de ses vingt ans. Il n'a qu'un regret: celui de ne pouvoir embellir son sacrifice par la gloire du martyre. Il est Franciscain. Ce n'est que la moitié de son rêve, il veut être prêtre. D'un vol rapide, il se dirige vers Québec. Au couvent des Sacrés Stigmates, dans la prière, le silence et l'étude, il se prépare au plus beau jour de sa vie. Bientôt, (les années fuient si rapidement!) tous ses vœux sont réalisés, il est Prêtre-Franciscain. A qui doit-il cette gloire? C'est moi qui t'ai choisi, répond Notre-Seigneur.—Moi, peut dire le Collège Séraphique, j'ai vaincu les obstacles dressés sur la voie royale du Sacerdoce.

Depuis sa fondation, le Collège Séraphique a fourni à la vigne franciscaine de nombreux ouvriers. En Chine, il compte des apôtres; à Rome, au Collège Saint-Antoine, des lecteurs; au Canada, de vaillants missionnaires. Tertiaires, amis de Saint François; si vous rencontrez des enfants marqués du doigt de Dieu, adressez-les tout de suite au Collège Séraphique, il a été fondé pour eux.

Parents chrétiens, lisez-vous déjà dans les yeux de votre enfant une vocation religieuse, sentez-vous battre plus fort leur jeune cœur au nom de Saint Antoine, à la vue d'un Franciscain, dites-lui: Mon fils, va, Jésus t'appelle au Collège Séraphique.

Vous, chers enfants, un jour, au fond de votre cœur, avez-vous entendu l'invitation du Bon Maître? S'il vous veut Franciscain, ne jouez pas avec votre vocation, c'est un don trop pré-

cieux; prenez votre vol vers le Collège Séraphique. Vous êtes pauvres, ce n'est pas un obstacle. Vous êtes riches, raison de plus. Il y aura des souffrances, cela est nécessaire, la gloire est le prix du sacrifice. *Sursum corda*, élevez vos cœurs. A travers les larmes d'un départ, n'entrevoiez-vous pas les douces joies d'un Séraphique ? Il est heureux, sa vocation est protégée. Il est heureux, un jour il sera Prêtre-Franciscaïn.

FR. AMBROISE.

Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

SŒUR MARIE-CÉLINE



Le tribunal ecclésiastique chargé d'instruire la cause de béatification de Sœur Marie-Céline de la Présentation, religieuse Clarisse du monastère de l'*Ave Maria*, à Talence, près de Bordeaux, vient de terminer, après plusieurs années d'études, le procès informatif ordinaire.

Les membres du tribunal se sont réunis, vendredi 3 avril, dans la chapelle de l'Archevêché de Bordeaux, sous la présidence de S. E. le Cardinal Andrieu, qui a brisé les sceaux du dossier et prononcé la clôture du procès.

Le même tribunal a été reconstitué avec l'adjonction d'un copiste et d'un notaire adjoint, pour vérifier la procédure, compulser les actes et collationner avec l'original la copie qui devra être envoyée à Rome.

Tous les amis des Pauvres Clarisses et les admirateurs de Sœur Marie-Céline se réjouiront de l'heureuse issue de ce procès. Ils voudront unir leurs prières à celle de la Communauté exilée pour demander à Dieu la glorification de la pieuse enfant, qui deviendra leur protectrice dans le Ciel.

(Aquitaine, 10 avril.)

LES FRANCISCAINES

DANS le petit pays de Luxembourg, où il serait à souhaiter que le Tiers-Ordre soit plus connu, l'esprit de Saint François ne cesse cependant de produire les plus beaux fruits de dévouement et de zèle. On le voit dans l'activité de certaines congrégations religieuses, notamment de l'Institut des Franciscaïnes Régulières, appelées Sœurs de la Miséricorde.

L'origine de cet Institut remonte à 1847. En cette année, la fondatrice, Mlle Elisabeth Dufaing d'Aigremont, s'adjoignit deux autres personnes et sur le conseil du chanoine Suss, professeur au Grand-Séminaire de Luxembourg, se livra au soin des infirmes dans cette même ville. Le 30 mars 1850, elle fut reçue avec ses compagnes dans le Tiers-Ordre, et le 1er janvier 1855, l'Ordinaire du lieu approuva les premiers statuts basés sur la Règle du Tiers-Ordre régulier. Ayant obtenu, en 1858, l'ancien couvent des Frères-Prêcheurs, elles y établirent la première communauté et y ouvrirent le noviciat. Le nombre croissant des Sœurs permit de fonder d'autres maisons, soit dans le diocèse de Luxembourg, soit dans celui de Liège. Plus tard, elles furent appelées également dans le diocèse de Metz.

Actuellement, le nombre des religieuses est de 350, dont 38 novices, réparties en 29 maisons ; elles se livrent au soin des malades et à l'éducation des enfants.

Désirant avoir communication des Indulgences et autres grâces spirituelles de l'Ordre franciscain, elles demandèrent et obtinrent, en 1905, leur agrégation.

L'Institut fut approuvé définitivement par un décret de la Sacrée-Congrégation des Religieux, le 23 juillet 1912.

FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE

CET Institut a, au cours de 1913, fait preuve d'une grande activité. Il a envoyé : 2 de ses Sœurs aux Etats-Unis, 3 au Canada, 31 en Chine, 3 au Japon, 1 en Mongolie, 2 en Mandchourie, 15 au Congo, 6 au Pérou, 1 au Chili, 3 aux Philippines, 10 au Maroc, 19 en Asie-Mineure. Ce qui fait une centaine de départs.

La même Congrégation a fondé, l'année dernière, sept maisons : à Atimonau, dans les Philippines ; à Shang-Hai ; à Magnésie, près de Smyrne ; à Akbès, dans le Liban ; à Meknès (Maroc) ; à Basoko, dans le Haut-Congo ; à Cuzco, dans le Pérou ; cette dernière maison est la " plus élevée " de l'Institut, se trouvant 3,000 mètres d'altitude.

Dieu bénisse toujours plus cette Congrégation vraiment missionnaire !

L'ÉGLISE DE SAINTE-ROSE A VITERBE

A Viterbe, on a entrepris la restauration de l'église du monastère des Clarisses, où repose le corps de la jeune Tertiaire Rose de Viterbe. Les frais s'élèveront à peu près à 350,000 francs.

On réparera la coupole, la façade, l'abside, le pavement, le décor intérieur ; mais on s'occupera surtout de la chapelle où le corps de la sainte, encore intact et flexible, repose dans une châsse richement ornée.

La coupole, commencée depuis deux mois seulement, est déjà presque

terminée. On continuera les travaux à mesure qu'arriveront les aumônes des fidèles.

AU MAROC — BAPTÊME D'UNE CLOCHE A MEQUINEZ

POUR la première fois, une cloche catholique française vient d'être solennellement bénite dans cette ville, en présence de toute la population marocaine et des vaillants soldats français.

La cérémonie a été d'une émouvante simplicité. Le Père Henri Kœhler, aumônier militaire, qui a procédé au baptême de la cloche, était assisté des Pères Hilaire Verrier et Théophile Malausséna, aumôniers à Fez, tous les trois Franciscains. En un sermon d'une haute élévation de pensée, le Père Henri Kœhler a fait ressortir la situation des catholiques, jadis, à Méquinez, dont l'église, élevée par les Espagnols, était fort belle, mais qui n'en étaient pas moins en quelque sorte les tributaires du Sultan, et la situation des catholiques d'aujourd'hui, dont la chapelle est fort modeste, mais qui sont les maîtres et les civilisateurs du Maroc. " La voix de la nouvelle cloche, a ajouté le Père Henri, sera la voix de la civilisation française, qui va se répandre, harmonieuse et vigilante, sur ce pays endormi et divisé. "

Une magnifique partie de chant a été exécutée par les Sœurs franciscaines et les dames de Méquinez. A l'issue de la cérémonie, des soldats ont monté la cloche dans son humble campanile de bois et des accents joyeux se sont alors égrenés dans la pureté d'un ciel admirablement bleu.

Et l'on vit ce spectacle inattendu de toute une foule musulmane monter sur les terrasses des maisons pour écouter presque religieusement la voix du bronze, les sons mélodieux de la cloche catholique française.

AUMÔNIER FRANCISCAIN DECORÉ

LE père Henri-Joseph Kœhler, dont il est question dans l'article précédent, vient de recevoir du gouvernement français la médaille commémorative du Maroc. Nous offrons nos chaudes félicitations au vaillant Père qui porte si dignement la bure de Saint François au milieu des troupiers.

UN PEINTRE

EN Allemagne, un humble frère convers consacre son talent à la peinture religieuse. Le Frère Damascène Hahnel est né à Neustadt en Silésie le 15 août 1867. Avant d'entrer dans l'Ordre franciscain en 1891, il pratiqua l'art de la peinture, étudiant successivement à Breslau, à Dusseldorf et en Italie. Actuellement il travaille dans son petit atelier du couvent de Dusseldorf. A signaler parmi ses œuvres les deux toiles qu'il a consacrées à la glorification de deux saints franciscains, frères convers comme

lui : Saint Pascal Baylon et Saint Didace. L'Almanach de Saint-François de 1915 donnera une reproduction de ce dernier tableau.

LE "FRANCISCUS" DE TINEL

La Société de Musique de Tournai a donné son dernier Concert de la saison d'hiver le dimanche, 26 avril. Au programme figurait l'œuvre admirable d'Edgar Tinel " *Franciscus*," qui eut un succès si considérable, en 1908, lorsqu'elle fut exécutée par la célèbre Société devant l'auteur lui-même. L'exécution du 26 avril fut la mille-et-unième de cet ouvrage, chose inconnue dans les annales de l'Oratorio, et qui prouve sans conteste le succès immense que remporte *Franciscus* partout où on l'entend. Elle fut un triomphe. On sait d'ailleurs que Tinel déclara que la meilleure interprétation de son œuvre fut celle de la Société de Musique de Tournai, et qu'il trouva alors dans le ténor Plamondon, le " Saint François " rêvé. C'est le même artiste qui chanta ce rôle au concert de la " Société de Musique." Notons son nom bien canadien.

CANADA

CONFÉRENCE SUR SAINT FRANÇOIS

Devant un auditoire nombreux et vivement intéressé, le T. R. P. Ange-Marie donna au Monument National, à Montréal, une conférence avec projections sur Saint François, le 22 avril dernier.

Le Séraphique Patriarche y fut présenté sous le triple point de vue biographique, historique et artistique. Une admirable et peut-être unique sélection de tableaux anciens et modernes fit passer sur l'écran les faits de la vie du saint, ses populaires miracles, son pays, ses souvenirs, les principales œuvres d'art que sa pensée a inspirées. Le commentaire aisé, soutenu, captiva jusqu'au bout l'attention de l'auditoire.

Aux intermèdes, une série brillamment interprétée de poèmes franciscains déclamés ou chantés, compléta la note " familiale " de cette soirée hautement appréciée.

DANS NOS COUVENTS

Dans la lointaine Hollande, dernièrement faisait ses vœux solennels un de nos jeunes frères convers qui a déjà donné près de dix années de sa vie religieuse au Canada, où il vint en 1903. Peut-être qu'à Québec, nos amis et bienfaiteurs gardent le souvenir du Frère Pol de Léon, qui fut portier et sacristain du couvent. C'est de lui qu'il s'agit. Et sans aucun doute, ils s'associeront à son action de grâces au Dieu qui l'a pris irrévocablement à son service.

CHEZ NOS SŒURS CLARISSÉS — VÊTURE ET PROFESSION

Quia fecit mihi magna qui potens est "... Ce cri de reconnaissance résume bien les sentiments des deux élues qui, le dimanche 3 mai, s'offraient à Dieu au Monastère des Pauvres Clarisses de Bellerive ; l'une, Sœur Marie-Angélique de l'Immaculée-Conception, née Marie-Louise Robillard, faisait sa profession ; l'autre, Marie-Jeanne Mercille, prenait le saint habit de la religion.

La première, tertiaire de la Fraternité montréalaise de Saint-Antoine, est la sœur d'une clarisse du monastère de Poligny (France). La seconde est la nièce de Sa Grandeur Mgr Emard, qui, pour la première fois, avait l'insigne bonheur d'offrir à Dieu, dans ce couvent qu'il a fondé, une vierge de sa famille.

Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Emard, O. M. I., qui rapprocha ingénieusement la cérémonie de vêtiture de l'abaissement du Sauveur à la crèche et à l'autel.

Une idéale journée printanière remplissait les cœurs d'une joie nuptiale. Cependant la fête fut marquée du sceau de la Croix : Empêché par une indisposition, Mgr Emard ne put, comme il se l'était proposé, célébrer lui-même le saint sacrifice. Il put néanmoins présider la double cérémonie.

Les familles, nombreuses toutes deux, composèrent avec les habitués et les amis du monastère, une assistance sympathique et édifiée à l'oblation des élues du Seigneur.

QUÉBEC, FRATERNITÉ DU TRÈS SAINT-SACREMENT

LES Tertiaires de cette fraternité ont eu l'insigne honneur d'avoir pour Visiteur le T. R. P. Ange-Marie, Vicaire Provincial, assisté de son Secrétaire, le R. P. Valentin-Marie. Ils se souviendront longtemps et garderont au fond du cœur, pour mieux les mettre en pratique, les riches enseignements qui leur ont été donnés durant ces jours bénis.

Comme les années précédentes, la Visite s'est terminée par le pèlerinage au Cap de la Madeleine. C'était le dernier jour du mois de Marie ; et l'Eglise solennisait la fête de la Pentecôte ; rien n'a manqué à cette journée : température idéale, pèlerins fervents, religieux nombreux pour entretenir la ferveur durant le voyage.

En même temps que les tertiaires, les religieux du couvent de Québec avaient eux aussi la Visite canonique, et les Tertiaires ont été très honorés de la présence du T. R. P. Guy, Visiteur Général, à l'une de leurs réunions et à leur pèlerinage.

Après de telles journées et de telles faveurs, on apprécie encore mieux le bonheur d'appartenir à la grande famille franciscaine, et l'on se sent plus résolu à se pénétrer davantage encore de son esprit séraphique.

MONT-CARMEL (VALCOURT)

GRACE au zèle de son excellent Directeur, à la généreuse observance de la Règle, le Tiers-Ordre a déjà produit un bien considérable dans cette paroisse et le R. P. Joachim, qui fit en mai la visite de la fraternité en rapporta une grande édification. La sainte et nationale cause de la Tempérance a peu à peu conquis toutes les volontés.

Avant son départ, le Père Visiteur eut la consolation de recevoir environ 150 professions et donner l'habit à 20 nouveaux Tertiaires.

A l'occasion de la visite, le Père Visiteur a ainsi formé les deux premiers discrétaires :

Pour les Frères : Président : Mr Léopold Ducharme ; Vice-Président : Mr Aimé Beaumier ; Maître des novices : Mr Jos. Chevalier ; Sec.-Trés. : Mr Alphonse Cossette ; Conseillers : MM. Alfred Dostolère, Johny Landry, François Drolet, Phil. Lamothe.

Pour les Sœurs : Présidente : Mde Joseph Cossette ; Vice-Présidente : Mde Hercule Héon ; Maîtresse des novices : Mde Luc Landry ; Sec.-Trés. : Mde Léopold Ducharme ; Conseillères : Mdes Alphonse Drolet, Alphonse Ducharme, Mlle Emma Levasseur.

SAINT-JEROME DE MATANE

NOTRE paroisse possède deux fraternités bien ferventes, et nous en sommes redevables au dévouement de M. A. Soucy, leur Directeur, qui sait donner un grand intérêt aux réunions : aussi sont-elles exactement suivies. Il est d'ailleurs bien secondé par l'active présidente des Sœurs. Le discrétaire a dernièrement envoyé son adhésion à la Ligue patriotique des Françaises (L. P. D. F.) et à sa campagne contre les modes indécentes. Bon exemple que devraient suivre tous les discrétaires.

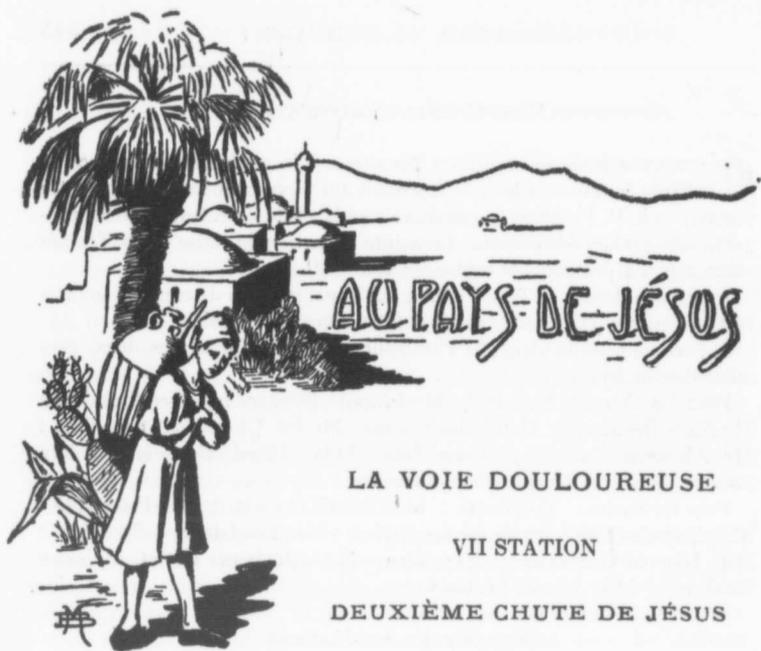
Ce zélé conseil est composé comme suit :

Présidente : Mde F. J. Pelletier ; Assistante : Mde Elisée Fortin ; Maîtresse des novices : Mde A. Bouchard ; Secrétaire-trésorière : Mlle M. Meunier ; Discrète : Mdes Vve A. Rouleau, P. Marquis, E. Côté, E. Rioux ; Zélatrices : Mdes E. Joncas, G. Rioux ; Infirmière : Mde N. Ruel ; Sacristine : Mlle M.-Lse McKunion.

SAINT-MAURICE : VISITE

LE jour de l'Ascension s'ouvrait dans notre paroisse un triduum prêché par le R. P. Bonaventure, visiteur du Tiers-Ordre, dont la parole ardente a opéré un grand bien parmi nous : 50 prises d'habit, et 27 professions disent assez haut, en effet, l'efficacité de cette parole. De plus, près d'une centaine de petits enfants ont reçu, en attendant qu'ils puissent faire partie de la fraternité, le Cordon de Saint-François.

Tant de grâces reçues nous font désirer le retour du Révérend Père.



LA VOIE DOULOUREUSE

VII STATION

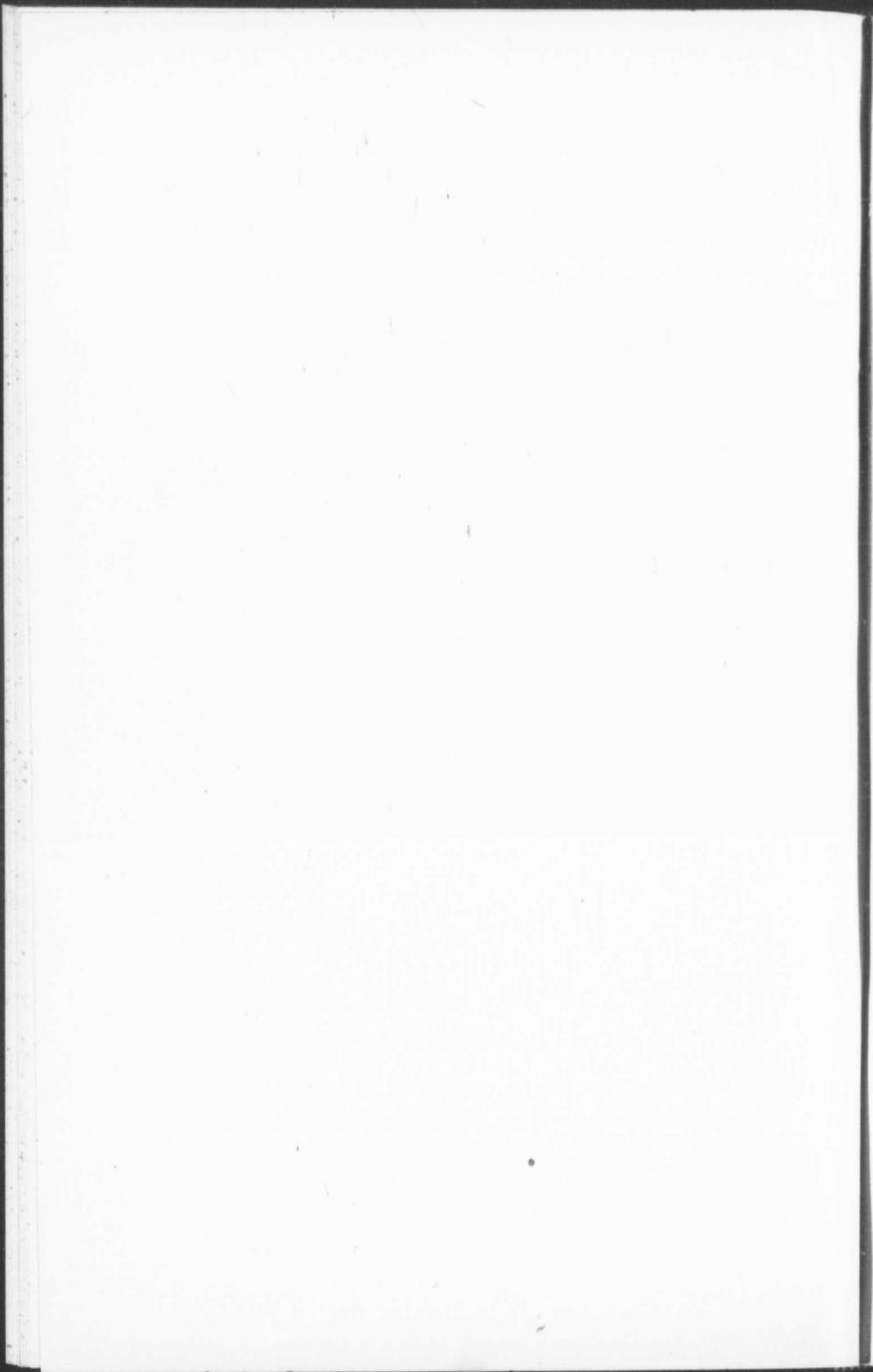
DEUXIÈME CHUTE DE JÉSUS

A soixante mètres de la sixième Station, on arrive à une rue transversale qui s'appelle Rue de la Porte aux Colonnes. A ce carrefour se localise la septième station. Ici se trouvait la porte Judiciaire, par laquelle Notre-Seigneur sortit de Jérusalem pour se rendre au Calvaire. Ici, encore aujourd'hui, on peut voir, dans une petite chapelle desservie par les Pères Franciscains, et spécialement confiée aux soins du Vicaire Custodial de Terre Sainte, on peut voir, dis-je, une colonne encore debout. C'est un superbe monolithe de marbre, de sept mètres de hauteur et de soixante quinze centimètres de diamètre. A cette colonne, dit-on, aurait été attachée, selon la coutume des anciens, une copie de la sentence de mort prononcée contre Jésus de Nazareth, Roi des Juifs ; d'où le nom de *Colonne de la Sentence*, et celui de *Porte Judiciaire*, ou du jugement. Ici donc, après les pénibles efforts d'une montée difficile, Jésus tombe une seconde fois sous le poids de sa Croix.



LA VOIE DOULOUREUSE

VII STATION



Tous les vendredis, au moment du Chemin de la Croix, le Vicairé Custodial a soin de faire tenir ouverte l'humble chapelle où l'on peut voir la colonne de la sentence. Un escalier, à gauche, conduit à l'étage supérieur dans une chapelle plus vaste et consacrée au Sacré-Cœur de Jésus. C'est dans cette chapelle que chaque année les Franciscains viennent célébrer la fête de la Lance et des Clous de Notre-Seigneur.

ABOUNA FRANCIS.

Missions Franciscaines

AU NORD-OUEST

LETTRE DE NOS MISSIONNAIRES



Le Nord-Ouest compte une humble chapelle de plus. Dès longtemps, je m'étais proposé de pousser les catholiques de Pine-Creek à cette construction. La maison où, depuis plusieurs années, j'ai célébré le service divin était devenue insuffisante, puisque mes gens sont passés de la trentaine à la centaine.

De plus, la maison n'est plus centrale pour la population.

Dès septembre dernier, j'ai semé mon idée, et en janvier je l'ai exposée publiquement. Il en est résulté qu'aussitôt après un groupe d'anciens s'est mis à la tête du mouvement et a convoqué une assemblée d'où sont sortis : une souscription d'environ \$ 300, et un comité de trois membres pour diriger les affaires.

Quand je suis revenu en février, (je vous ai parlé de ce voyage par vent *debout*, où j'ai dû doubler mon *casque* avec un journal pour ne pas avoir le crâne gelé !) quand je suis revenu, dis-je, on a présenté à mon approbation tout ce qui avait été fait jusque-là. La souscription s'était augmentée d'un veau.

d'un fauteuil, de plusieurs coussins et autres objets destinés à être *rafflés*. . . Et tout de suite, quelques hommes se sont mis au travail, les uns partant à quelques milles au nord pour couper du bois, les autres allant prendre le bois pour le faire scier. A la fin de mars tout était prêt, on allait commencer à *lever*, le lendemain de mon passage. En avril, j'ai dit la première messe dans la nouvelle chapelle.

Elle est très jolie, ma petite chapelle *Saint-Antoine*. Elle mesure 22 pieds x 40. Plus fortunée que mes autres postes, elle a déjà reçu les trois-quarts d'une couche de peinture : il n'y en a pas eu assez pour finir !

A l'intérieur, un beau sanctuaire : on monte deux marches pour y arriver. Mais l'autel est une table et le confessionnal est fait de trois baguettes et d'un rideau arrangés dans l'angle du mur. Et pour styliser les fenêtres, des gens inventifs de l'endroit ont imaginé de clouer dans le haut des planchettes taillées en ogive : ainsi mon église a des fenêtres gothiques !

Plus que la construction me plaisait l'unanimité de mes ouailles dans leur zèle ! Cela est si rare, même au Nord-Ouest !

Hélas ! Tous nos bonheurs sont mêlés d'amertume. . . Après la messe, j'ai dû bénir la première tombe, celle d'une personne morte peu de jours auparavant. Pourvu que son mari ne fasse pas comme un de mes paroissiens de Roos-Creek, qui, dans un cas semblable, refusa de demeurer dans la place : " Père, disait-il, je ne pourrai pas vivre avec cette tombe continuellement devant mes yeux. " Pourtant, en général, église et cimetière sont des points de ralliement pour nos colons. . .

FR. MARTIN, O. F. M.

EN CHINE

UNE HYPOTHÈQUE PEU BANALE

Vous rappelez-vous les magnifiques paysages que vous avez traversés naguère en chemin de fer et qui se trouvent entre *Tchang-tien* et *Tsingchow-fu* ? C'est d'abord le *Tie-chan* (la montagne du fer) qui est comme une sentinelle avec une frimousse noire et revêche ;

puis au nord, c'est la plaine qui s'étend, immense, jusqu'à la mer du Petchili; au sud, les collines d'*Idoru* qui prient "en bondissant" comme dit le prophète et se transforment bientôt en hautes montagnes; puis, après quelques tours de roues, la vision du fleuve *Tche-howo* qui s'échappe d'au milieu d'elles, pour aller se perdre dans les marais de *Choukouang* après avoir sommeillé et dormi longtemps dans les champs de *Lintche* et de *Louogan*... Ces parages sont toujours charmés même en hiver. Je viens d'en parcourir une petite partie. La religion s'y propage peu à peu, sans bruit, sans éclat, mais sûrement. Elle grandit lentement comme toutes les œuvres de Dieu qui veulent jeter de profondes racines. C'est un peu comme les moissons, celui qui les voit tous les jours ne s'aperçoit pas de leur croissance, mais celui qui les revoit à des intervalles éloignés les trouve grandes et prospères, surtout quand la pluie est venue humecter la terre. Les grâces de la mission sont cette pluie bienfaisante qui féconde et fortifie les âmes.

Dans cette tournée rien d'extraordinaire. C'est le cours habituel des choses : instructions, catéchismes, confessions et communions. J'ai cependant été délivré d'un souci qui m'oppressait depuis deux ans.

Voici un fait qui est bien chinois et qui nous montre de quelle ignominie le christianisme a tiré la femme païenne; je vous le raconte en quelques mots.

Je faisais un jour mission dans la jeune chrétienté de *Tchang-ching*; un couple de jeunes époux se présente à moi.

— Père, nous voulons être chrétiens. — Ah! très bien!

Et je me mets en devoir de leur expliquer les obligations des catéchumènes. J'étais on ne peut plus heureux de ces deux nouvelles recrues. Pensez donc, quelle bonne fortune! deux époux qui voulaient aimer et servir Dieu ensemble?... Seuls les Missionnaires, qui ont longtemps peiné au milieu des nouveaux chrétiens, qui ont été au courant des luttes intimes, des déchirements qui se sont produits parfois dans les familles dont un membre est chrétien et l'autre païen, peuvent comprendre ces choses-là...

Quelque temps après, je revenais dans la même chrétienté. Les deux époux vinrent me visiter, la jeune femme portait dans ses bras une petite fille de 2 ans.

— Voyez, Père, me dit-elle, c'est une enfant que ses parents ont jetée à la rue, elle était de trop dans la maison et elle a été impitoyablement sacrifiée. Quand je l'ai ramassée, elle était maigre à faire peur, sale, couverte de vermine. Je la rapportai à la maison, la débarbouillai, l'astiquai comme un poupon. Depuis un mois, nous la nourrissons, mon mari et moi, avec du pain blanc, et maintenant voyez comme elle est jolie ! comme ses joues prennent des couleurs, comme ses bras et ses jambes commencent à se remplir !... Nous allons continuer à la soigner, le Père nous aidera, car nous savons que le Père aime à faire le bien et quand elle sera grande nous l'enverrons rejoindre ses compagnes à l'orphelinat de Tsingchowfu. — C'est très bien.

Je lui donnai le baptême et l'inscrivis au nombre des enfants de la Sainte-Enfance. Voilà une bouche de plus à nourrir, me disais-je, mais le bon Dieu qui nourrit tant de petits oiseaux nous aidera certainement à élever ce petit ange qu'il nous envoie.

Je revoyais les deux catéchumènes six mois après. Oh ! avec quelle joie ils me montraient la petite, ravissante de beauté et de santé ! Ils n'avaient pas d'enfants, leurs cœurs étaient pleins, débordants de tendresse, leur âme s'était collée à cette petite âme d'enfant, ils avaient besoin de s'épancher sur un être qui pût leur rendre plus tard un peu de cette tendresse qu'ils prodiguaient en ce moment.

— Père, me disaient-ils, nous adopterons cette enfant, nous l'aimons trop pour pouvoir nous en séparer. Seulement nous sommes trop pauvres pour la nourrir au pain blanc, et celui que nous mangeons est trop grossier pour soutenir sa frêle existence. Que le Père nous aide un peu.

La question devenait délicate : si les deux catéchumènes ne persévéraient pas, après, comment reprendre l'enfant ? Ce serait difficile. Je réfléchis un moment, puis je leur proposai cette combinaison :

— Voici, je vous aiderai à nourrir la fille durant trois ans, c'est le temps requis pour votre probation. Si après trois ans vous avez appris votre catéchisme et que vous soyez de bons chrétiens, je vous donnerai le baptême et la petite fille sera à vous, je ne m'en occuperai plus ; sinon, vous me la rendrez.—Entendu, répondirent-ils.

Cinq ans après cet entretien, le catéchiste des environs vint me trouver dans le village de *Lioukia-ing*.

— Comment ! le Père a promis de donner une fille de la Sainte-Enfance aux deux catéchumènes *Fan* ? — Mais oui ! y aurait-il quelque inconvénient ? Je ne le pense pas, puisque j'ai promis de ne la leur donner qu'après le baptême. Et il me regardait avec des yeux étranges.

— C'est que, reprit-il, ils ne pourront jamais être baptisés ! Comment ça ?

— C'est que... c'est que... comment dire ça au Père ? C'est qu'ils habitent ensemble, mais ce ne sont pas deux époux. — Voyons, parle clairement.

— Eh bien ! voici : Monsieur *Fan*, brave homme et bon travailleur, est resté orphelin de bonne heure, personne ne s'est occupé de lui. Arrivé à l'âge de 20 ans, il avait bien quelques économies, mais pas assez pour s'acheter une épouse. Alors, un de ses amis du village voisin, très pauvre, voulait lui aussi partir en Mandchourie pour aller chercher fortune ; il n'avait pas l'argent du voyage, mais il possédait, en retour, une charmante femme âgée de 20 ans. Il la lui hypothéqua pour 60 ligatures jusqu'à son retour. Voyez, Père, je vous le disais bien qu'ils ne peuvent pas être baptisés !... — En effet, l'empêchement est des plus graves.

Durant deux ans, j'ai suivi avec un serrement de cœur que vous comprenez, ces deux âmes que je voyais s'aimer tendrement et qui étaient en dehors de la voie du salut, priant Dieu de les éclairer et de leur venir en aide.

Puis, un beau jour, le mari revint de Mandchourie, rendit les 60 ligatures, reprit sa femme et retourna à la maison. Le pauvre M. *Fan* me rapporta en pleurant, quelques jours après, la petite fillette : Voilà, mon Père, mon rêve de bonheur est

fini. — Au contraire, mon brave ami, ton âme est déliée et libre, prie le bon Dieu de te secourir !

Ainsi se termina l'histoire. Maintenant, j'attends l'épilogue; au lieu de deux âmes à sauver, il y en a trois. Priez le bon Dieu pour qu'Il m'accorde cette grâce...

FR. MARC ROSCIAN, O. F. M.

Saint Antoine au Liban

LES Libanais, population foncièrement religieuse, ont une dévotion spéciale envers notre bon Saint Antoine; aussi ne négligent-ils rien pour donner tout l'éclat possible à sa fête. Dès la veille tout le personnel de la modeste résidence était occupé à préparer l'église et l'illumination de l'hospice, et le soir, à 8 h. $\frac{1}{2}$ la fête était annoncée à la population par un beau feu d'artifice qui ne dura pas moins de trois quarts d'heure. Fusées, feux de bengale, coups de fusils, pétards, rien ne manqua pour faire du tapage. Entre temps, les enfants de l'école sonnaient à toute volée les trois cloches qui composent notre carillon. C'était à en devenir sourd. En vérité, je me croyais en Chine, où toute solennité religieuse doit être précédée et accompagnée d'un vacarme effrayant. Aussi pouvez-vous juger de ma joie, quand on m'annonça la cessation des feux. La fête était ouverte officiellement.

L'hospice étant situé sur le versant de la montagne, l'illumination de toute la maison produisit un effet saisissant et grandiose dont purent jouir toutes les populations environ-

nantes qui, pour s'unir à nous, avaient également illuminé leurs demeures.

Ce début faisait entrevoir ce que serait la fête. Dès le matin, à 4 h. $\frac{1}{2}$, nos gamins libanais se pendaient de nouveau aux cloches pour inviter les fidèles aux offices. Il y eut, grâce à Dieu, une nombreuse assistance à toutes les messes célébrées dans le sanctuaire. Depuis 5 heures jusqu'à 7 h. $\frac{1}{2}$, la chapelle ne désemplit pas un instant. A 7 h. $\frac{1}{2}$ la messe fut chantée par le R. P. Guillaume, de notre Province, président de la communauté de Beyrouth. A l'évangile, le Supérieur des religieux syriens, orateur de renom, prononça le panégyrique du Saint. Son discours fut très beau, au témoignage des religieux qui comprennent l'arabe.

Pendant la messe solennelle, nous vîmes arriver au chœur le patriarche jacobite, récemment converti, dont les journaux catholiques ont déjà parlé, et un évêque maronite. Ces deux prélats assistèrent à la messe avec un R. Père Dominicain, visiteur apostolique pour les religieux orientaux, et le P. Cyrille, secrétaire de la délégation religieuse de la Province de Saint-Louis. Durant toute la matinée, hommes et femmes ne cessèrent de venir s'agenouiller de vant la statue de Saint Antoine.

A cette occasion, les évêques des environs, en assez grand nombre, tinrent à nous honorer de leur visite. Les séminaristes syriens, arméniens, et de nombreux religieux vinrent également accomplir leur pieux pèlerinage.

En somme, le bon Saint Antoine a été bien fêté dans cette partie du Liban, et je suis content d'avoir été témoin de cette manifestation de foi des Libanais.

Puisque je suis sur le chapitre de Saint Antoine, voici en quelques mots le récit d'une grâce obtenue par une famille maronite des environs.

Une bonne catholique, mariée depuis un certain temps déjà, était désolée de ne pas être mère. Un jour, elle eut la pensée de faire à pied un pèlerinage à Saint Antoine, de se confesser et de faire la sainte communion dans le sanctuaire ; elle promit en outre de rester à jeun jusqu'à son retour chez elle. Son

mari, un peu moins fervent qu'elle, hésitait à faire ce pas : cependant, devant les instances de sa femme, il se décida à s'associer à son vœu. Ils se mettent donc en route, et après deux heures de marche à travers la montagne, ils arrivent à l'hospice, un peu après midi, et demandent le Père Président. Très surpris d'une telle visite à ce moment, celui-ci accourt en toute hâte et va recevoir les deux voyageurs. Sur-le-champ, il entendit leur confession, puis leur donna la sainte communion. Après l'action de grâces, il leur offrit de prendre un peu de nourriture : " Oh ! non, répond alors la femme, nous avons fait vœu de rester à jeun jusqu'à notre retour à la maison. " Saint Antoine ne fut pas insensible à cet acte de dévotion. Quelque temps après la femme eut la consolation d'avoir un enfant auquel elle donna, au baptême, le nom d'Antoine. Cet enfant a actuellement deux ans, et tous les habitants du voisinage l'appellent le petit ange, tant ils le trouvent aimable et charmant.

Puisse Saint Antoine conserver à cette bonne population linanaise, si confiante en lui, cette foi vive et admirable qui ferait rougir bien des chrétiens d'Europe.

P. AMEDÉE DE MÉRONA, O. F. M. *Miss. apost.*



Les évêques d'Italie et le T. = O.

Mgr l'Evêque de Carpi :

"... Le Patriarche d'Assise a reçu de Dieu une mission éminemment réparatrice, et il continue de l'exercer encore aujourd'hui, non seulement dans le silence du cloître, mais aussi dans le tumulte du monde, principalement par le moyen du Tiers-Ordre, dont le but est de maintenir partout en pleine vigueur l'esprit du Christ et de l'Évangile. "



FIGURES FRANCISCAINES

LE P. JUNIPERE SERRA,

O. F. M.

Apôtre de la Californie, 1713-1784

L'ANNEE 1913 ramenait le deuxième centenaire de la naissance du P. Junipère Serra, l'apôtre de la Californie. Cette date mémorable n'est passée inaperçue ni en Amérique ni en Europe : Petra, sa ville natale, inaugurait, le 28 octobre, un monument en l'honneur de son illustre enfant, tandis qu'un décret du gouvernement californien rangeait le 24 novembre ou "Serra Day" parmi les fêtes officiellement chômées. La *Revue* a tenu ses lecteurs au courant de ces manifestations de la reconnaissance publique à l'égard du P. Junipère. En donnant une courte notice sur la *vie* et les *œuvres* de cet émule des Anciens Récollets canadiens, elle est assurée de les intéresser.

C'est à Petra, dans l'île de Majorque, que naquit, le 24 novembre 1713, Michel-Joseph Serra, le futur apôtre des Indiens de Californie. Ses parents, paysans de modeste condition,

surent développer en sa jeune âme les sentiments nobles et généreux qui font les vrais chrétiens et les saints. De bonne heure, ils lui apprirent le chemin de l'église franciscaine de San Bernardino, où les religieux lui enseignèrent les premiers éléments de la langue latine et du chant ecclésiastique. Envoyé à Palma pour y continuer ses études, il ne tarda guère à manifester le désir de s'enrôler dans la famille du *Poverello*, et le 14 septembre 1730 il entra au noviciat dans l'un des deux couvents que les Frères Mineurs possédaient alors à Palma, le couvent de Jésus, dont il ne reste plus aujourd'hui que des ruines. Son année d'épreuve achevée, il était admis au bonheur de prononcer ses vœux et prenait le nom de Frère Junipère.

Le jeune religieux se remit aussitôt aux études philosophiques et théologiques interrompues pour un temps et s'y consacra avec une telle ardeur et un tel succès qu'avant même son ordination sacerdotale, il fut chargé par ses supérieurs d'enseigner la philosophie au couvent de Saint-François. Il prit également le grade de docteur à l'Université de Palma, où il se vit bientôt appelé à la chaire de philosophie scotiste. L'enseignement ne l'absorbait pourtant pas complètement et il put se livrer en même temps à la prédication. Dans ce nouveau ministère, il se fit bien vite apprécier par son remarquable talent d'orateur.

Cependant, son âme se sentait irrésistiblement attirée vers les missions lointaines de l'Amérique. Longtemps ses supérieurs ne crurent pas devoir consentir à son départ : enfin, la permission tant désirée arriva, et le 28 août 1749, le P. Serra s'embarquait à Cadix à destination du Mexique, où il aborda le 7 décembre après une traversée longue et périlleuse.

Depuis 1519, le Mexique était ouvert au zèle des Frères Mineurs qui y exerçaient, auprès des Indiens, le plus fécond apostolat, et c'est à eux en grande partie que ces malheureux peuples ont dû d'échapper à une complète destruction. Lorsque le P. Junipère y arriva, de nombreuses maisons religieuses étaient répandues sur l'immense territoire qui comprenait, outre le Mexique actuel, les Etats-Unis du Sud : Texas, Nou-

veau-Mexique, Colorado, Arizona, Utah, Nevada et Californie. On y comptait environ 250 couvents franciscains, répartis en 6 provinces avec 2,000 religieux, auxquels il faut ajouter un certain nombre de collèges fondés spécialement en vue des missions chez les Indiens. Les principaux de ces collèges étaient ceux de *Queretaro*, fondé en 1682, de *Pachuca*, fondé en 1733, de *San Fernando*, à Mexico, érigé en 1734.

A peine débarqué à la Vera Cruz, le P. Serra se mit en route vers Mexico ; alors que plusieurs avaient accepté un cheval pour faire le trajet, lui préféra aller à pied. Durant le voyage, il eut beaucoup à souffrir, et il contracta un mal à la jambe qui ne le quitta plus. Enfin, ils arrivèrent à Mexico.

Les supérieurs destinèrent d'abord le nouvel arrivant au collège de *Queretaro*, d'où il devait évangéliser la tribu des Indiens Pame. Le P. Junipère et ses compagnons ne se bornèrent pas à apprendre à ces pauvres païens la doctrine et la morale chrétiennes ; ils avaient compris que le meilleur moyen de leur conserver la foi était de les accoutumer à une vie régulière et laborieuse ; aussi, leur enseignèrent-ils l'agriculture et les principaux métiers, puis ils leur donnèrent un gouvernement.

Après un séjour de neuf années au milieu de ces peuplades, le P. Serra reçut de ses supérieurs l'ordre de se rendre au Texas pour remplacer un Père qui venait d'être massacré par les terribles Apaches. Mais Dieu se contenta de sa bonne volonté ; ses préparatifs de départ étaient déjà faits lorsqu'il se vit rappelé à Mexico. Là, le zélé missionnaire se livra de nouveau avec ardeur aux travaux de l'apostolat, puis pendant trois ans fut chargé de la formation des novices. Enfin, en 1767, il était envoyé en Californie, à la tête d'un petit groupe de missionnaires.

Au mois de juillet 1768, le P. Junipère arrivait dans la Californie du Sud ou Basse-Californie, d'où les Jésuites venaient d'être expulsés ; et pendant quelque temps, à la demande de l'évêque, il s'occupa de ces populations délaissées. Son séjour dans cette région fut cependant de courte durée.

Le gouvernement espagnol, en effet, désirant encourager

la colonisation de la Haute-Californie, confia cette entreprise aux Franciscaïns qui devaient établir des missions dans cette contrée. Le P. Junipère était désigné pour en être le chef et l'organisateur, de concert avec José de Galvez, visiteur général de la Nouvelle-Espagne. Ce dernier s'occupa de fournir l'expédition de tout le personnel et de tout le matériel nécessaires aux établissements projetés. Il fut décidé que l'on commencerait par la fondation de trois missions : une dans le port de San Diego, la seconde à Monterey; la troisième, celle de San Buenaventura, entre les deux premières.

Le personnel fut divisé en deux groupes : l'un devait prendre la voie maritime, l'autre, la voie de terre. L'expédition maritime se composait de trois bâtiments : le *San Carlos*, le *San Antonio* et le *San José*, qui partirent respectivement le 9 janvier, le 15 février et le 16 juin 1769. L'expédition de terre fut elle-même partagée en deux troupes : la première, partie de Santa Ana le 24 mars, arrivait le 13 mai en vue de San Diego où elle retrouva le *San Carlos* et le *San Antonio* ; quant au *San José*, il avait péri en route.

(à suivre)

FR. MARIE PASCAL, O. F. M.



LE dessein de Dieu est d'attirer les âmes, à lui, et celui du démon est de les éloigner de Dieu. Notre-Seigneur n'inspire jamais à une âme des craintes qui l'éloignent de lui, et le démon ne lui en inspire jamais qui l'approchent de Dieu.

Saint Pierre d'Alcantara.

CELUI-LA est vraiment sage qui apprend tous les jours à bien mourir, et qui considère souvent l'état où il se trouvera à l'heure de la mort, et le jugement qui lui représentera tout ce qu'il a fait dans sa vie et ne laissera aucune de ses fautes impunie.

Sainte Brigille, Tertiaire.



Nécrologie

MONTRÉAL — Mde Arsène Martineau, en religion Sr Saint-François décédée le 23 mai à l'Hôpital Général, après 2 ans de profession.

— Mlle Adrienne Monette, décédée le 25 mai, à l'âge de 31 ans.

— SAINTE-CLAIRE. — Mde Pierre Prévost, née M.-Lse Désormeaux, en religion Sr Saint-François d'Assise, décédée le 18 avril, à l'âge de 79 ans, après 12 ans de profession.

— NOTRE-DAME DES ANGES. — Mde Hippolyte Germain.

— SAINT-ANTOINE. — Mde Jos. Archambault, en religion Sr Saint-Joseph, décédée en mars, après 12 ans de profession.

— Mde J. E. Bernabé, en religion Sr M. Bernard, décédée en avril, après 37 ans de profession.

— Mdes Olivier Faillon, Jos. Coutu, Jos. Béchar, Jos. Lacombe, W. Latour, décédées en avril.

QUÉBEC. — SAINT-ROCH. — Mr Octave Bélanger, en religion Fr. Antoine de Padoue, décédé le 7 janvier 1914, à l'âge de 62 ans.

— Mde Charles Lavoie, née Mathilda Bouthillet, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 18 mars 1914, à l'âge de 67 ans.

— Mde Jacques Anger, née Marie Lavoie, en religion Sr Saint-Jacques, décédée le 15 avril 1914, à l'âge de 70 ans et 4 mois.

— Mlle Georgianna Cardinal, en religion Sr Sainte-Marie de Jésus, décédée le 15 avril 1914, à l'Hôpital Général, à l'âge de 48 ans.

— Mde Théodule Drolet, née Nathalie Légaré, en religion Sr Saint-Jean, décédée le 20 avril 1914, à l'âge de 60 ans et 5 mois.

— Mde William Drolet, née Caroline Lefebvre, décédée le 19 mai 1914, à l'âge de 61 ans.

— Mr Joseph Léon Belleau, en religion Fr. Alfred, décédé le 16 avril 1914, à l'âge de 62 ans et 5 mois.

— Mr Henri Drouin, décédé le 25 mai 1914, à l'âge de 80 ans.

— Mde Pierre Verret, née Marguerite Sawyer, en religion Sr Saint-Pierre, décédée le 30 mai 1914, à l'âge de 81 ans et 6 mois.

— Mr Elzéar Lessard, en religion Fr. Saint-François d'Assise, décédée le 14 mai 1914, à l'âge de 72 ans et 2 mois.

— SAINT-SAUVEUR. — Mde Frs. Faber, née Délia Faucher, en religion Sr Saint-Alexis, décédée le 16 mai 1914, à l'âge de 50 ans, après 24 ans de profession.

— Mde Antoine Dubuc, née Elisabeth Gobeil, en religion Sr Saint-

Antoine, décédée le 30 mai 1914, à l'âge de 67 ans, après 18 ans de profession.

— Mlle Julie Richard, en religion Sr Sainte-Françoise de Jésus, décédée le 22 mai 1914, à l'âge de 71 ans, après 37 ans de profession.

— Mde Charles Julien, née Elmina Bussière, en religion Sr Sainte-Marguerite, décédée le 6 mai 1914, au Pont-Rouge, à l'âge de 49 ans, après 16 ans de profession.

STURGEON FALLS. — Mr le Docteur Boileau, en religion Fr. François, décédée le 9 avril 1914, à l'âge de 53 ans, après 4 ans de profession.

Bénissant le Ciel de lui avoir conservé la vie après une forte congestion cérébrale en mai 1913, il employa le reste de ses jours à mettre ordre à ses affaires temporelles et spirituelles, fit généreusement le sacrifice de sa vie et attendit, avec calme, la mort que ses connaissances médicales lui faisaient prévoir très rapide.

MONTMAGNY. — Mr L. Joseph Casault, en religion Fr. Saint-Joseph, décédé le 24 avril 1914, à l'âge de 76 ans, après 4 ans de profession.

— Mlle Victoria Bergeron, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 6 mai 1914, à l'âge de 45 ans, après 12 ans de profession.

— Mde Vve Henri Morel, née Pauline Cloutier, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 7 mai 1914, à l'âge de 80 ans, après 11 ans de profession.

SAINT-JEAN D'IBERVILLE. — Mde Lachapelle, décédée le 10 mai.

— Mde Alexandre, décédée le 16 mai.

SHERBROOKE (SAINT-MICHEL). — Mde J. Bérard, née G. Généreux, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 22 mai, après 14 ans de profession.

— Mde François Gonthier, née Catherine Lamontagne, en religion Sr Sainte-Catherine, décédée le 10 avril, après 24 ans de profession.

SAINTE-GENEVIÈVE (BATISCAN). — Mde Trefflé Jacob, en religion Sr Adélaïde, décédée le 27 avril, à l'âge de 59 ans, après 2 ans de profession.

SAINT-MARTIN. — Mde Ed. Jolicœur, née Séraphine Bigras, décédée le 4 avril, à l'âge de 73 ans, après 13 ans de profession.

SAINT-SIMON DE BAGOT. — Mde Anthime Cusson, née Elisa Larue, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 25 avril, à l'âge de 66 ans, après 13 ans de profession.

SAINTE-ROSE. — Mlle Anastasie Gagnon, décédée en mars, après plusieurs années de profession.

— Mde Edouard Ouimet, décédée en avril.

SAINTE-THÉRÈSE. — Mde Vve Léon Bélanger, née Lucie Laurin, décédée le 22 avril.

— Mlle Valérie Filion, décédée le 3 mars.

SAINTE-URSULE. — Mde Ignace Lessard, née Isabelle Ferron, en religion Sr Sainte-Marie des Anges, décédée le 23 avril, à l'âge de 81 ans, après 13 ans de profession.

— Mde Hormisdas Lambert, née Ed. Paquin, en religion Sr Sainte-Rose de Viterbe, décédée le 22 avril, à l'âge de 29 ans, après 6 mois de profession.

SAINT-HYACINTHE. — Mr Ovila Bernard, en religion Fr. Jean d'Avila, décédé le 6 octobre 1913, à l'âge de 59 ans, après 2 ans de profession.

— Mr Joseph Fontaine, en religion Fr. François de Sainte-Marie, décédé le 6 janvier, à l'âge de 46 ans, après 2 ans de profession.

POINTE-DU-LAC. — Mde Toussaint Weaner, née Elmire Fournier, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 10 octobre 1913, à l'âge de 78 ans, après 33 ans de profession.

SAINT-JOSEPH DE LÉVIS. — Mde Auguste Dupré, née Aurélie Laroche, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 21 mai, à l'âge de 76 ans, après 11 ans de profession.

— Mde Vve Chs. Brulot, née M. Lecours, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 24 mai, à l'âge de 70 ans, après 10 ans de profession.

SAINTE-MONIQUE. — Mde David Paquette, décédée en mai, après plusieurs années de profession.

L'ACADIE. — Mr Joseph Godin, décédé le 30 avril, à l'âge de 26 ans, après 5 ans de profession.

SAINT-CHRYSOSTOME. — Mr Noé Rochefort, en religion Fr. Antoine, décédé le 29 mars, à l'âge de 78 ans, après 4 ans de profession.

ÉTATS-UNIS. — LEWISTON, ME. — Mde Vve Moïse Robert, décédée le 28 avril.

FALL-RIVER, SAINT-ROCH. — Mlle Rosa Nadeau, en religion Sr Sainte-Rose, décédée le 29 mai à l'âge de 26 ans, après 9 ans de profession.

SAINTE-ANNE. — Mr Vital Côté, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 29 mars.

— Mr Louis Gamache, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 12 avril.

TAFTVILLE, CONN. — Mr Julien Couture, en religion Fr. Julien, décédé le 28 avril, à l'âge de 64 ans, après 8 ans de profession.

BOURBONNAIS ILL. — Mde David Bresse, née S. Messier, en religion Sr Sainte-Colette, décédée le 17 mai, à l'âge de 70 ans, après 29 ans de profession.

SOUTHBRIDGE, MASS. — Mde G. Burlingham, en religion Sr Sainte-Hyacinthe, décédée le 12 juin 1913, à l'âge de 44 ans, après 5 ans de profession.



NULLE vertu ne nous est plus nécessaire, surtout au commencement de notre conversion, qu'une humble simplicité et une gravité pleine de modestie.

POUR être humble, il n'y a pas de meilleur moyen que de pratiquer l'obéissance.

Sainte Claire d'Assise.

Faveurs diverses

REMERCIEMENTS :

AU SACRÉ-CŒUR. Guérison. De J.-E. B. *Les Trois-Rivières*.

AU SACRÉ-CŒUR, par l'intercession de la Très Sainte-Vierge Marie et Saint Joseph, plusieurs grâces obtenues. Tertiaire. *Montréal*.

A NOTRE-DAME DU CAP. Persévérance d'une novice. Sr. M.-J. B.-V.

A LA SAINTE FAMILLE. Guérison d'une maladie très grave et protection. *L'Acadie*.

A SAINT FRANÇOIS. Faveur insigne. M. M. *Parc Lassalle*. — Faveur. Sr Claire. *Les Trois-Rivières*. — Faveur. De I. F. *Québec*, promesse d'abonnement à la *Revue*.

A SAINT ANTOINE. Règlement d'affaires importantes. M. L. *Montréal*. — Magasin vendu, loyers garantis. J. D. *Montréal*. — Guérison d'un mal de jambes. J.-M. P. *Montebello*. — Guérison. J. L. *Saint-Maurice*. — Grâce très importante. De H. G. *Montréal*. — Faveur. Une Tertiaire. *Montréal*.

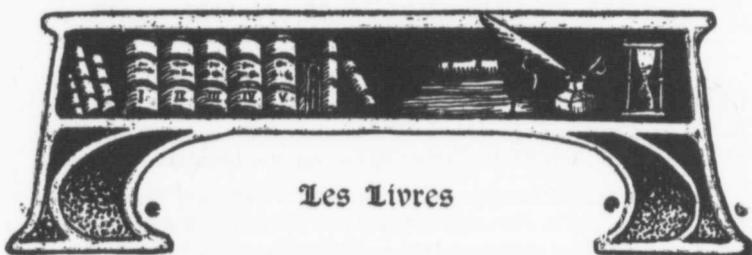
AU BON FRÈRE DIDACE. — Faveurs spirituelles. M. L. *Saint-Maurice*. — Faveur obtenue, offrande d'une messe. — Guérison, publication promise. Elisabeth H. Malheur évité. A. B.

INTENTIONS RECOMMANDÉES.

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécuté en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de grâces, 14. — Grâces d'état, 22. — Grâces spirituelles, 35. — Grâces temporelles, 18. — Premières communions, 60. — Vocations, 17. — Positions, 23. — Enfants, 42. — Jeunes gens, 37. — Jeunes filles, 68. — Mariages, 11. — Familles, 24. — Pécheurs, 60. — Ivrognes, 47. — Malades, 36. — Défunts, 68.

Un *pater* et un *ave*, s'il vous plait.



Les Livres

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

VIE DE MGR D'HULST, par *Mgr Alfred Baudrillart*, tome second, grand in-8^o de 660 pages. Prix : 5 frs. Paris. J. de Gigord, 15, rue Cassette. 1914.

L'intérêt de ce livre dépasse de beaucoup celui d'une biographie : par la place qu'occupa Mgr d'Hulst dans le monde des idées, de la politique, des œuvres, son histoire devient à peu près celle de son temps. Et comme son temps fut celui d'ardentes controverses sur le libéralisme, sur la question biblique, sur l'apologétique de l'immanence à ses débuts, sur le ralliement, . . . on voit dès lors tout ce qu'un historien de la valeur de Mgr Baudrillart pouvait tirer du sujet. Le livre est donc à lire et à conserver en bonne place.

V.-M.

LES CATHOLIQUES EN FACE DE LA DÉMOCRATIE et du droit commun, par le P. G. Sortais, s. j. Un volume in-18 de VIII-309 pages. Prix : 3 frs. Même librairie.

Bien que l'auteur ait surtout en vue la situation des catholiques de France, on peut dire, tant à cause de sa compétence et de la manière large dont il a traité son sujet, qu'à cause de la rapidité et de l'universalité du mouvement démocratique dans la société moderne, que son livre intéresse tous les catholiques qui se préoccupent de ce mouvement et de sa position en face de la pensée chrétienne. C'est d'ailleurs un livre sérieusement appuyé sur les faits. Conseillé aux cercles d'études.

V.-M.

BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINES

Nous recommandons vivement aux tertiaires, désireux de bien connaître et de propager le Tiers-Ordre, particulièrement aux zéloteurs et aux personnes qui ont à cœur la diffusion du Tiers-Ordre, dans les paroisses et les cercles, œuvres, Congrégations, etc, la série des publications faite par " LES MIETTES FRANCISCAINES " 4, rue des Fusilliers, REIMS, France. Par exemple : Au seuil du Tiers-Ordre, L'influence sociale du Tiers-Ordre, La vie chrétienne intégrale par le Tiers-Ordre. Le Tiers-Ordre et les œuvres paroissiales, Le Tiers-Ordre et le prêtre, etc.....

Demander le catalogue à l'adresse indiquée.

— REVUE DU TIERS-ORDRE ET DE LA TERRE-SAINTE, (30ème année), bulletin mensuel illustré, de 52 pages. Abonnement: \$ 1.00 (5 frs.) par an, avec la Prime. Payable à *Mr Eug. Desmarais*, 19 rue Notre-Dame, Montréal. Direction de la Revue: 964 ouest, rue Dorchester, Montréal.

— FRANCISCAN REVIEW and ST ANTHONY'S RECORD, with illustration, (9th year). *The Franciscan Review and St Anthony's Record*, official organ of the Third Order and Pious Union, is published monthly at the Franciscan Friary, 964 Dorchester St., West, Montreal, to which address please mail Editorial Correspondence, News and Books.

Yearly subscription. 50 cts — By post: 60 cts.

— LA TEMPERANCE, bulletin mensuel de 32 pages, publié par les Missionnaires de la Tempérance (RR. PP. Franciscains); Direction: Montréal, 964 rue Dorchester-ouest. Abonnement annuel payable à *M. Eug. Desmarais*, 19 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Canada — Adresse personnelle, par la poste (campagne) \$0.40
(ville).....\$0.30.

Abonnement livrable aux presbytères ou par les zélatrices \$0.25

Etats-Unis — Adresse personnelle.....\$0.40
plusieurs sous une seule adresse.....\$0.30

Etranger — (union postale).....2 fr.

— ALMANACH DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE. (6ème année) paraît chaque année en élégante plaquette format in-4° de 80 pages sur deux colonnes, avec plus de cent illustrations, dont une chromolithogravure, et plusieurs hors-texte, et une chanson inédite. Prix: 25 centins, franco. *Se vend au profit exclusif des Missions franciscaines de la Chine et du Japon.*

— L'AUDIENCE DIVINE, ou pratique de l'Oraison mentale, par le *R. P. M.-P.* franciscain, in-16 de 100 pages. Prix: 10 centins

— PRIÈRE ET CONVENTION AVEC DIEU. Consécration à la Sainte Vierge, composées par un Frère Mineur. Prix: \$ 0.03

— LE CIEL, séjour des élus, par le *R. P. Frédéric de Ghyvelde*, O. F. M. Un beau volume de 400 pages, in-4. Prix: \$ 0.60.

— LES DEUX LIS. Manuel de dévotion à Saint Antoine de Padoue et à Sainte Marguerite de Cortone; 124 pages, 4"7x5"8pcs. Prix: 15 cts.

— OPUSCULES, du *R. P. Simon*, O. F. M.: Prix: l'unité \$ 0.05

a.— La Présence de Dieu. b.— La Chasteté. c.— L'Humilité. d.— La Mortification. e.— La Pauvreté.

— VIE DES SAINTS DES TROIS ORDRES SÉRAPHIQUES. par *Mr Berquin*, Tertiaire de Saint François. Prix, l'exemplaire: \$ 0.08

Premier Ordre: Saint Didace d'Alcala. Saint Jean-Joseph de la Croix. Bx Bonaventure de Potenza. Bx Thomas de Florence. Saint Pierre Régalat. Saint François Solano. Saint Fidèle de Sigmaringen. Bx Ber-

nardin de Feltre. Saint Bonaventure, Docteur de l'Eglise. Saint Bernardin de Sienne. Saint Joseph de Copertino. Saint Jacques de la Marche. Bx Jean de Parme. Saint Laurent de Brindes. Saint Joseph de Léonisse. Bx Jean Forest, par le *R. P. Thaddée O. F. M.*

Second Ordre: Sainte Claire d'Assise. Sainte Colette. Bse Baptiste Varani. Sainte Catherine de Bologne, par *M. P. E. Chapuis.*

Tiers-Ordre: Sainte Elisabeth de Hongrie, Patronne des Sœurs Tertiaires. Sainte Marguerite de Cortone. Saint Yves de Bretagne. Bse Delphine de Glandèves. Saint Elzéar de Sabran. Bse Angèle de Foligno. Saint Ferdinand III. Sainte Elisabeth de Portugal. Saint Roch. Saint Jean-Baptiste de la Salle. Sainte Hyacinthe de Mariscotti. Bse Jeanne-Marie de Maillé.

— *T. R. P. Ange-Marie Hiral, O. F. M.*

SAINTE FRANÇOIS SOLANO. O. F. M. Apôtre de l'Amérique Méridionale, (1549—1610) — in-8, de plus de 300 pages. Prix: \$ 0.75.

LE LIS REFLEURI. Abrégé de la vie et des révélations de Sainte Marguerite de Cortone Pénitente du Tiers-Ordre de Saint François, (1247-1297) in-16 de 178 pages, avec gravures. Prix: l'unité \$ 0.15; la doz. \$ 1.25

— *R. P. Frédéric de Ghyvelde, O. F. M.*

Vie de la T. S. Vierge Marie, prix: \$ 0.60. Vie de Saint Joseph, prix: \$ 0.75. Vie de la Bonne Sainte Anne, prix: \$ 0.75. Vie de Saint Antoine de Padoue, in-12, prix: \$ 0.35. Vie de Saint François d'Assise, deuxième édition, revue et augmentée, 1912. un beau volume, in-12, de 492 pages. Prix: \$ 0.60.

— SAINT GERMAIN L'AUXERROIS, par le *R. P. Germain-Marie Des Noyers, O. F. M.* in-8, de 190 pages. Prix: \$ 0.60.

— SAINT PASCAL BAYLON, O. F. M. Patron des œuvres Eucharistiques, par le *R. P. Marie Mansuy, O. F. M.* in-12, de 150 pages. Prix: \$ 0.25

— VIE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE, par le *R. P. Léopold de Chérancé, O. M. C.* septième édition, ornée d'une gravure. Prix: \$ 0.75.

— BSE BONNE D'ARMAGNAC, par le *R. P. Guy Daval, O. F. M.* in-16, de LXVII— 84 pages. Prix: \$ 0.50.

— Bx GABRIEL-MARIA, par le *R. P. Othon, O. F. M.* Prix: \$ 0.10.

— THÉRÈSE GARD TERTIAIRE 1769-1837; un modèle pour les Tertiaires, par un *Père Franciscain.* Prix: \$ 0.10

— *R. P. Odoric-Marie Jouve, O. F. M.*

LE BON FRÈRE DIDACE, illustré de 18 gravures hors texte et 8 dans le texte, in-12 de 350 pages. Prix: \$ 0.60.

ETUDE HISTORIQUE SUR les actes du Frère Didace in-8, Prix: \$ 0.40.

LES FRÈRES MINEURS à Québec, simple coup d'œil historique 1515-1905, in-12, 160 pages. Prix franco: \$ 0.30.

ARCHIVUM FRANCISCANUM HISTORICUM. Revue d'histoire, paraissant tous les trois mois, sous la direction des Pères du Collège de Saint-Bonaventure à Quaracchi. Chaque livraison in-8, texte serré, compte de 150 à 200 pages. — Prix de l'abonnement hors de l'Italie: 14 francs. — S'adresser au Collège Saint-Bonaventure, Quaracchi, presso Firenze, Italie.

ETUDES FRANCISCAINES. — REVUE MENSUELLE, PUBLIÉE PAR LES RELIGIEUX DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS CAPUCINS. Adresse: Maison Saint-Roch, Couvin. Prov. de Namur, Belgique. Prix de l'abonnement: 12 francs.

LA NOUVELLE-FRANCE. REVUE MENSUELLE. SCIENCES, LETTRES, ARTS, Québec, 2 rue Port-Dauphin. Prix de l'abonnement par an: \$ 1.00.

REVUE CANADIENNE. PUBLICATION MENSUELLE dirigée par un groupe de professeurs de l'Université Laval, Montréal. Administration, 471 rue Lagauchetière ouest, Montréal. Prix: Canada et Etats-Unis \$ 3.00. Union postale 18 francs.

LA NOUVELLE REVUE THEOLOGIQUE. BULLETIN MENSUELLE DE THÉOLOGIE ET DE DROIT CANONIQUE. —

56-64 pages. On s'abonne à Montréal chez tous les libraires catholiques; 6 fr. 50 par an.

LE RECRUTEMENT SACERDOTAL. REVUE TRIMESTRIELLE. Organe des intérêts du recrutement et de la formation du Clergé. 3 fr. par an; 1 fr. le numéro. Rédaction et administration: Lethielleux, 22 rue Cassette, Paris (VI).

REVUE DE L'ACTION POPULAIRE, paraissant 3 fois par mois. Abonnement annuel: Etranger 5 fr. 50 (¢ 1.70). Rédaction et administration: Reims, 5 rue des Trois-Raisnets — à Paris, chez Gabalda (Le coffre,) 90 rue Bonaparte.

AVIS: Nous ne répondons pas de la publication pour le mois suivant des manuscrits qui arrivent après le 4 du mois.

NOTA: Les Frères Mineurs du Canada ne reçoivent pas d'honoraires de messes et n'autorisent personne à en recevoir pour eux: toutes leurs messes sont dites aux intentions de leurs bienfaiteurs. Toutes les insertions à faire dans la Revue comme nouvelles des Fraternités, relations de faveurs de Saint Antoine, du Frère Didace, nécrologie, etc., sont faites gratuitement.